

"Nos hommes d'affaires n'exploitent pas à fonds les possibilités commerciales du Québec. Les petites et moyennes entreprises négligent les marchés extérieurs à cause d'un manque d'informations sur les rouages d'exportation, les conditions commerciales et douanières, les possibilités des marchés etc., autant de renseignements que la direction du Commerce est à même de fournir aux hommes d'affaires. Et il y a aussi une bonne dose d'individualisme qui fait que l'homme d'affaires préfère faire cavalier seul plutôt que de s'associer avec ses collègues pour répondre aux commandes d'envergure".

M. Maurice Bellemare
Ministre de l'Industrie
et du Commerce



HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTRÉAL 12

25 cents

Selon le président du Conseil de régie de la Bourse Canadienne

Petites et moyennes entreprises devraient s'inscrire à la Bourse

Dans la revue des activités de l'année et les perspectives pour l'année 1967, M. H. A. Wheeler, président du Conseil de Régie de la Bourse Canadienne a invité les petites et moyennes entreprises qui peuvent se conformer aux exigences normales de la bourse, d'y inscrire leurs actions pour obtenir les capitaux dont elles ont besoin. Pour certaines entreprises, dit-il, c'est la seule façon d'obtenir les fonds dont elles ont besoin.

M. Wheeler explique d'ailleurs que dans certains secteurs, comme les pétroles, les petites entreprises peuvent difficilement concurrencer les grosses et que la disponibilité de ressources financières déterminait hier et détermine encore aujourd'hui le succès ou la faillite des petites entreprises dans ces industries.

Dans le passé, dit-il, l'inscription et la transaction des actions de ces petites entreprises sur la Bourse Canadienne constituaient dans plusieurs cas le seul moyen d'obtenir les fonds nécessaires.

Les autorités de la Bourse, continue-t-il, encouragent les petites et moyennes entreprises qui peuvent se conformer aux exigences normales de la Bourse à y inscrire leurs actions et obtenir ainsi le capital dont elles ont besoin.

Ce commentaire devrait particulièrement retenir l'attention des en-

treprises qui exercent leurs activités dans le Québec mais dont les actions sont inscrites sur des marchés boursiers étrangers.

Déplacement des activités

Au cours des deux dernières années, la plupart des travaux de recherche et de développement miniers ont été effectués dans l'ouest du pays ainsi qu'en Australie et en Irlande et ils ont ainsi entraîné un déplacement majeur de l'activité minière au Canada. Ce développement ainsi que l'application de politiques monétaires restrictives par le gouvernement fédéral et une réglementation plus rigide de l'activité minière ont directement touché la Bourse Canadienne. Le volume des transactions boursières effectuées en 1966 est plus bas qu'au cours de nombreuses années antérieures et la valeur globale de toutes

les transactions a diminué sensiblement. Au cours de l'année, les actions de 24 entreprises ont été retirées de la Bourse pour différentes raisons.

Les pétroles

L'industrie pétrolière a sensiblement intensifié ses activités au cours des derniers mois à la suite d'une concentration d'efforts dans la recherche et la découverte de pétrole. Les travaux d'exploration pétrolière au large des côtes de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique ainsi que dans les régions canadiennes du nord de l'Arctique ont certainement donné un regain de vie aux valeurs boursières pétrolières. Un prolongement de cette tendance actuelle entraînerait probablement une activité pétrolière aussi intense que celle du début de la décennie 1950-60.

Demande de minéraux

L'accroissement récent de la demande pour les minéraux se maintiendra dans l'avenir immédiat. Aucun pays ne peut faire face, seul, à la demande internationale et comme le Canada jouit d'une abondance de minéraux et possède les connaissances techniques requises pour l'exploitation de ces minéraux, nos exportations devraient s'accroître. Les nouvelles nations ont fait appel à la collaboration du Canada pour le développement de leurs ressources naturelles et il est important que les entreprises canadiennes acceptent cette invitation et y cultivent ainsi leur esprit entrepreneur. Il est logique

qu'une certaine quantité de capitaux canadiens soient ainsi placés dans ces entreprises étrangères et que nos épargnants puissent profiter en retour des intérêts et des dividendes qu'elles engendreront.

La guerre du Vietnam ainsi que d'autres conflits dans le monde ouvrent au Canada un marché pour son pétrole et ses métaux et cette demande internationale accrue pour nos richesses naturelles intensifiera le rôle joué par la Bourse Canadienne. L'année 1966 s'est avérée assez difficile mais l'année 1967 est par contre plus prometteuse et j'espère sincèrement que nous conjuguons ensemble nos talents respectifs en vue de la réalisation de nos objectifs.

L'Hydro-Québec et Texaco à la recherche de pétrole dans le golfe Saint-Laurent

Le gouvernement du Québec a ratifié cette semaine un accord intervenu entre l'Hydro-Québec et Texaco Exploration Company pour la recherche et l'exploitation du pétrole et du gaz naturel dans le territoire québécois du golfe St-Laurent, plus précisément dans le secteur des Iles-de-la-Madeleine.

Les deux sociétés ont mis sur pied la Société acadienne de recherche pétrolière, (SAREP) qui entreprendra sous peu des travaux de recherches géologiques et géophysiques dans le golfe St-Laurent et elles ont une participation égale dans l'entreprise.

Conséquences politiques

En ratifiant cette entente, le gouvernement du Québec prend position nettement et affirme ses responsabilités et ses droits sur les richesses sous-marines dans le territoire québécois dans le golfe St-Laurent.

A cet égard, le gouvernement du Québec fait état de l'entente intervenue entre les provinces de l'Atlantique qui, en 1964, se sont entendues pour délimiter les frontières respectives dans le golfe. Le Québec entend se comporter chez lui comme le propriétaire des richesses qui se trouvent dans son territoire.

Conséquences économiques

Sur le plan économique, par suite de l'entente avec une entreprise responsable, l'accord aidera à restaurer la prépondérance de Montréal en tant que centre de raffinage et d'exportation, tout en fournissant à l'Hydro l'occasion de jouer son rôle dans le domaine de l'énergie au Québec, dont le pétrole compte pour plus de 70%.

Les deux sociétés vont participer en commun à des travaux d'ex-

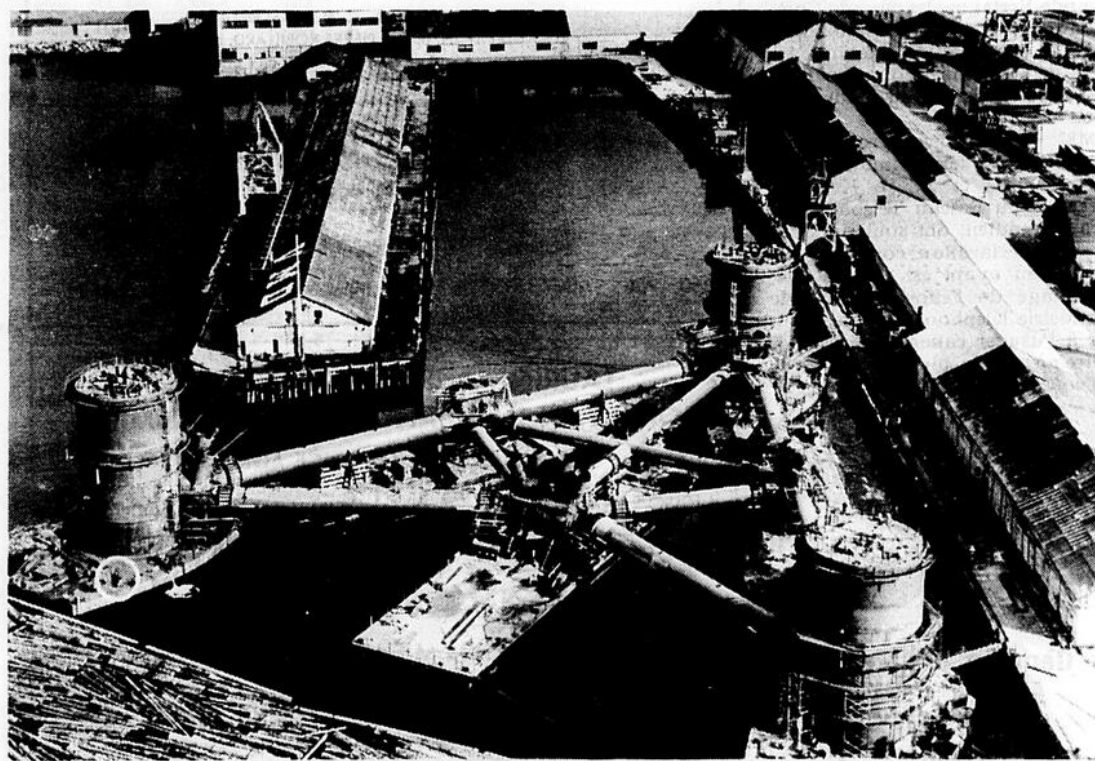
ploration et d'exploitation dans une partie des territoires déjà concédés à l'Hydro-Québec par des permis émis par le ministère des Richesses naturelles au cours des dernières années.

De son côté, Texaco Exploration s'engage à dépenser au moins une somme de \$100,000 par année pendant deux ans dans la recherche pétrolière. Par la suite, les frais seront partagés entre les deux parties.

De son côté, l'Hydro, tout en participant par moitié au frais d'exploration et d'exploitation et se réservant la moitié de la production éventuelle, ne sera pas tenu de dépenser plus de \$75,000 par année durant les deux premières années de la convention et elle pourra se retirer de l'entreprise par la suite si elle n'y trouve pas avantage.

S.O.M.A.

M. Jean Deschamps a affirmé que SOMA n'est pas en danger de faillite mais que, comme toute jeune entreprise, elle fait face à certains problèmes financiers qui découlent des difficultés normales de rodage. On sait que cette jeune entreprise assemble des automobiles Renault et Peugeot. SOMA est entièrement financée par le gouvernement québécois qui en assume toutes les responsabilités. Ces deux sociétés françaises veulent profiter de cette opportunité pour s'implanter sur le marché nord-américain.



TOUR DE FORAGE GEANTE — Le premier navire de forage semi-submersible construit au Canada commence à prendre forme dans les chantiers de la Victoria Machinery Depot Company Limited, à Victoria, en Colombie-Britannique. La taille lilliputienne des hommes entourés d'un cercle blanc donne une bonne idée des dimensions colossales de cette structure. Une fois terminé, ce navire de \$9 millions, dont la Southeastern Commonwealth Drilling Limited a entrepris la construction, sera utilisé à contrat par Shell Canada Limited dans la poursuite de son programme de forages de recherches au large de la côte Ouest du Canada. La compagnie projette actuellement de commencer à forer au début de l'été prochain. L'immense navire, jaugeant 16,800 tonneaux, s'élèvera à la hauteur d'un immeuble de 30 étages. Il pourra forer en flottant à la surface, tout en étant immergé de 80 pieds, par profondeurs allant jusqu'à 800 pieds d'eau. Il sera maintenu sur place au moyen de neuf chaînes d'un diamètre de trois pouces dont le poids total est de 800 tonnes et de neuf ancres géantes pesant 30,000 livres chacune.

A votre service:

Atelier France-Québec Inc.

"Les hommes d'affaires d'aujourd'hui sont trop souvent absorbés, bousculés et tendus, limitant ainsi une grande partie de leurs moyens, notamment: la clairvoyance et la sérénité indispensables à la conduite, à l'exploitation rationnelle et à l'utilisation maximum du potentiel à leur disposition", ont souligné messieurs Fernand Sirois et Jean Duval qui viennent de s'associer pour former l'Atelier France-Québec Inc.

M. Sirois a continué en disant que les hommes d'affaires ne peuvent que difficilement se tenir au courant des techniques nouvelles. Ils subissent l'influence de leur entourage sans pouvoir toujours discerner rapidement et avec avantage. En conséquence, nos hommes d'affaires sont conscients qu'il faut voir à adopter des réformes au sein de leur entreprise, tant sur le plan des structures que de l'orientation.

Cette introduction nous amène à préciser les buts que s'est donné Atelier France-Québec Inc. Mieux qu'un bureau d'études, Atelier France-Québec est une équipe cohérente de comptables, d'économistes, d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et de techniciens de différentes disciplines, qui travaillent avec dynamisme, dans un esprit de collaboration.

M. Duval nous a souligné le rôle qu'entend jouer Atelier France-Québec: "Notre rôle consiste à découvrir les problèmes de l'homme d'affaires en sa compagnie et à analyser la structure de son entreprise, son administration, sa production et ses possibilités sur le marché.

Les problèmes de l'entreprise étant situés, ils pourront être analysés par des spécialistes qui en trouveront les éléments de solution. Ensuite, les connaissances techniques y seront ajoutées pour mettre en branle le processus d'exécution de la solution au problème.

A notre avis, les multiples services qui peuvent être rendus par Atelier France-Québec sont bienvenus au Québec pour la petite et la moyenne entreprise. Pour réaliser ces différents projets, l'équipe québécoise de l'Atelier est en relation avec la France et les autres pays du Marché Commun par l'intermédiaire de leur bureau de Rennes et de ses ramifications à Paris: avec les Etats-Unis avec ses rapports avec différentes universités et le déplacement fréquent de ses différents techniciens.

Dans cette optique, l'activité professionnelle de cette entreprise couvre à peu près tous les champs d'activité partant du lotissement, en passant par les brevets d'exploitation, pour arriver au secteur du commerce international.

Les affiliations d'entreprises de services sont nombreuses nous a confié M. Sirois. On nous a mentionné plusieurs organismes tant québécois que français, tels La Société Nationale de Recherches et d'Expertise, à Québec, l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, de Rennes, La Société d'Etudes et de Mathématiques Appliquées, de Paris, l'ingénieur agricole Morineau, de Senlis, le scientifique A. Dutilly, de Washington, etc.

Il semble bien que cet atelier professionnel soit le seul du genre en Amérique, qui opère comme une plateforme de réception et de distribution d'idées et d'études, ayant comme objectif de "grouper pour mieux servir".

En conclusion, les promoteurs de cette nouvelle entreprise de services professionnels, MM. Duval et Sirois nous ont confié qu'en raison de sa constitution et de ses affiliations, il leur sera loisible d'approfondir et de trouver les éléments de solution aux problèmes les plus diversifiés, avec une application rendue possible par la coordination des multiples disciplines qui forment ses services.

Atelier France-Québec Inc. a des bureaux à Montréal et à Québec. On s'attend à ce qu'elle prenne de l'expansion dans les mois qui suivront.

C.M.

Il en coûtera moins cher pour les communications trans-marines

La Société canadienne de télécommunications transmarines et le Réseau Téléphonique Transcanadien ont annoncé aujourd'hui dans un communiqué conjoint l'inauguration, le 1er février 1967, d'un service téléphonique à tarifs réduits pour les appels de poste à poste entre le Canada et les pays sui-

vants: la Belgique, la Corse, le Danemark, les îles Féroé, la Finlande, la France, la Grèce, le Groenland, Monaco, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède, ainsi que l'Autriche.

Le tarif des appels de poste à poste se trouve ainsi réduit de 25%.

Il en coûtera \$9 pour un appel d'une durée de trois minutes de poste à poste et \$3 pour chaque minute supplémentaire. Les frais des appels de personne à personne resteront de \$12 pour les trois premières minutes mais seront réduits de 25% pour ce qui est des minutes supplémentaires.

Les tarifs spéciaux du soir et du dimanche s'appliquent aux appels entre le Canada et certains pays européens mentionnés plus haut. Ces tarifs, y compris le nouveau tarif des appels de poste à poste, seront réduits de façon presque semblable.

Le projet de l'établissement d'un service de poste à poste vers la Grande-Bretagne, les pays du Commonwealth et l'Irlande est toujours à l'étude. On prévoit aussi que les frais de communication avec d'autres pays encore seront réduits sous peu.

MM. D. F. Bowie, président de la Société de télécommunications transmarines et Z. H. Krupski, directeur du Réseau Téléphonique Transcanadien, ont souligné lors de leur déclaration conjointe que ce pas en avant est un autre témoignage de l'effort continu de l'industrie téléphonique pour assurer à l'usager canadien un service outre-mer de la plus haute qualité au coût la plus bas.



sondage de marché

de
montréal

Itée

services

- sondages industriels
- recherche en publicité
- recherche d'opinion
- recherche sur les voyages

2045, rue BISHOP, suite 11

Tél: (514) 845-1115

spécialisation
dans les études
de

part de marché

intention d'achat

entrevues structurées
entrevues en profondeur
image de société

problèmes du
transport du public

Montréal 25, Qué.



Gendron & Lefebvre
Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils

ARPENTAGE,
TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX,
AÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, STRUCTURE,
CALCUL ÉLECTRONIQUE

1650 boul. des Laurentides, Edifice W
Ville de Laval, P.Q. — 384-1260



Ces jours derniers, au cours d'une réunion du personnel de vente de la firme de placement J.-L. Lévesque & L.-G. Beaubien Ltée, le président, M. J.-Louis Lévesque a tenu à souligner les succès remportés par les dix-huit employés de cette maison qui ont terminé en juin dernier le Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada. MM. Guy Jonkman, Yves Carier, Roland Biennu, Jean Pelletier, André Laflamme, Maurice P. Robida, J.-Louis Lévesque, Serge Campeau, Claude Martin, Guy Van de Weghe, Paul Cantin et Ernest G. Ayers. N'apparaissent pas sur cette photo, Mlle Georgette Blanchard, Mme Margaret Frappier, MM. Richard Besner, Pierre Boucher, J. Stanley Hamilton, André Morin, Pierre St-Jacques.

Le Droit civil à la portée de tous

Un livre très utile à l'homme d'affaires: "Le Droit civil à la portée de tous", par Philippe Ferland, B.A., L.L.D., C.R., en deux tomes dont voici les principaux chapitres:

Tome I — 187 pages, principaux actes constitutionnels du pays; la condition des personnes dans la société, leur état, leur capacité et le domicile des personnes; la constitution de la famille par le mariage et la filiation;

Droit et devoirs des membres d'une famille; capacité juridique de la femme mariée; régimes matrimoniaux, communauté et séparation de biens;

La propriété, l'usufruit, l'emphytéose, les servitudes.

Succession ab intestat; succession testamentaire.

Les obligations, sortes de contrats, les offres et les options.

Tome II — p. 188 à 400. Principaux contrats: la vente, la promesse de vente, la vente d'un fonds de commerce, la cession de créance, les principales clauses de dation en paiement dans les contrats; le bail, la location de services, le louage d'ouvrage; le mandat, la convention des courtiers; les prêts, dépôt, séquestre; les contrats de société; jeu, pari.

Le cautionnement, le gage, les hypothèques, les privilèges et l'enregistrement. La prescription des droits et des actions. La responsabilité civile; le code de la route et la loi des accidents de travail. Format 8 1/4 x 11.

Prix, reliure pleine toile, les 2 tomes, \$15; dos relié, \$12. Bon de commande à Me Philippe Ferland, 200 ouest, rue St-Jacques, suite 1100.

Cartes d'affaires

322-1960

Etude Légale

FILION & ROBITAILLE

NOTAIRES ET C.C.S.

11903 rue Ste-Georgette — Montréal-Nord

ROLAND FILION, np. — PIERRE ROBILARD, np.

Il vaut toujours mieux de consulter avant de s'engager.

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

VI. 2-4691

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3

861-4761

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS
Conseillers en administration et ingénieurs industriels

- Personnel: cadres et fonctions
- Evaluation de tâches, salaires
- Plans de stimulants au rendement
- Systèmes et procédures de bureau
- Manutention — Mécanisation
- Contrôles: production — prix coûtant — achats — inventaires — budget
- Organisation: ventes, distribution
- Etudes de rentabilité
- Planification à long terme
- Structures financières
- Continuité de la Direction

1224 ouest, rue STE-CATHERINE, Suite 701, Montréal

Tél.: 866-9567

Le taux de croissance économique du Québec a été l'un des plus élevés dans le monde au cours de l'année 1966

La veille de Noël, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemar a publié un document préparé par les fonctionnaires de son ministère démontrant qu'au cours de l'année 1966, le taux de croissance de l'économie du Québec a été l'un des plus élevés au monde, même si les investissements par tête demeurent inférieurs à ceux de l'Ontario.

Au lieu de faire porter leur étude sur seulement certaines caractéristiques de l'économie québécoise, les fonctionnaires ont préparé une analyse globale de la situation et noté des améliorations notables, surtout dans le secteur de la fabrication des biens durables.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a prédit que le taux de croissance de l'économie du Québec diminuera de 6,2% cette année à 4,5% au cours de 1967.

Quant au ralentissement qui s'en vient, les autorités du ministère en disent ceci dans un des communiqués remis à la presse hier: "Le maintien des mesures restrictives en matière de crédit par les autorités responsables de la politique monétaire et la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée pourraient entraîner un ralentissement du taux d'expansion économique au Québec en 1967. Dans l'ensemble, ce ralentissement se traduira par un léger fléchissement des mouvements ascendants."

Mieux que l'Ontario

Les spécialistes ont établi que dans les domaines suivants le Québec avait fait mieux que le Canada et l'Ontario:

- accroissement de l'emploi: 22,5% (Canada, 18,3% Ontario, 17,1%);
- accroissement de l'emploi non-agricole: 26,5% (Canada, 22,8%, Ontario, 19%);
- accroissement du revenu personnel: 36,5% (Canada, 36,4%, Ontario, 34,5%);
- accroissement du revenu des travailleurs: 38,9% (Canada, 37%, Ontario, 37,3%);
- accroissement de la rémunération du capital: 37,8% (Canada, 36,3%, Ontario, 32,4%);
- accroissement des investissements dans le secteur manufacturier: 24,4% (Canada, 20,5%, Ontario, 20,9%).

En révélant ces chiffres le ministre de l'Industrie et du Commerce et ses hauts fonctionnaires ont formellement refusé de s'inscrire dans la querelle récente qu'ont provoquée les propos de certains hommes politiques d'Ottawa et du président de la Chambre de Commerce.

Ils ont signalé toutefois que la querelle est alimentée par des expressions de points de vue partiels sur l'évolution de l'économie québécoise et qu'ils avaient préféré aborder la situation de l'économie d'un point de vue global dont ils disent qu'il illustre favorablement les tendances actuelles du développement de la province.

Ils n'ont pas nié que par tête de population les investissements sont beaucoup plus considérables en Ontario qu'au Québec mais ils y voient l'illustration d'une faiblesse de la structure économique québécoise.

Ecart des investissements

En effet, parce que celle-ci fait la place plus large à la fabrication de produits non-durables, elle résiste plus longtemps aux grandes crises (la population alors ne cesse pas de consommer les biens essentiels) mais lorsque viennent les périodes de croissance, les investissements se portent plus naturellement vers les économies dont l'infrastructure est plus solide.

Le sous-ministre, M. Michel Bélanger, a noté qu'il reste un écart considérable entre l'Ontario et le Québec du point de vue des investissements par tête.

Mais selon les autorités du ministère, le signe le plus encourageant des documents rendus publics hier est une amélioration notable à tous points de vue du secteur de la fabrication des biens durables.

C'est dans ce secteur de l'économie québécoise que l'on note la plus forte hausse du volume de l'emploi. C'est également dans ce secteur que le nombre des établissements et la valeur ajoutée aux produits se sont accrues le plus au cours de l'année.

Pour les économistes ce sont des signes d'un processus de correction de la structure même de l'économie, structure qui est trop faible dans le secteur des biens durables et qui est, par conséquent, à la source même des retards traditionnels de l'économie québécoise.

Les spécialistes ont noté que les investissements des institutions et des différents ministères gouvernementaux (tous niveaux de gouvernement) représentent des investissements au Québec.

Indices de la situation

Voici d'autres indices de l'état de la situation économique au Québec.

Le produit national brut s'est accru de 9,7% par rapport à l'année précédente, ce qui, compte tenu de la hausse des prix, représente un accroissement réel de 6,2%. Les chiffres correspondants pour l'an prochain s'établissent à 7% et à 4,5%.

Grâce à des augmentations du volume de l'emploi et des gains horaires le volume disponible des Québécois s'est accru de 7,4% par rapport à l'année précédente mais cela représente par rapport à cette année-là une diminution du taux d'accroissement.

Les revenus des cultivateurs se sont accrues de 8,3%.

Comme on l'a noté au début, c'est dans le domaine de la fabrication que les investissements se sont accrues le plus au Québec durant l'année qui prend fin. Le secteur du commerce, de la finance et des services vient en seconde place.

Au total, les investissements nets ont connu une augmentation de 10,4% par rapport à l'année précédente.

Enfin, des investissements publics considérables dans le domaine de la construction ont fait que, malgré les conditions difficiles de crédit, ce secteur accuse une hausse sur l'an dernier.

En présentant les documents aux journalistes, le ministre du Commerce a déclaré que les critiques récentes au sujet de l'économie québécoise procèdent sans doute d'un souci louable, mais qu'elles sont fondées sur des "images incomplètes et tronquées" de la réalité.

"Les différences marquées qui existent entre la structure économique du Québec et celle de l'Ontario peuvent expliquer le comportement différent des investissements industriels dans ces deux provinces, le Québec étant spécialisé dans les industries de biens non-durables tandis que l'Ontario compte plus d'industries de biens durables. Il est donc probable que l'amélioration de notre structure industrielle, oeuvre à long terme à peine amorcée, aura pour résultat un accroissement de plus en plus considérable des investissements dans l'industrie, ce qui est le but que poursuit le ministère de l'Industrie et du Commerce."

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET LEURS VARIATIONS PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE AU QUÉBEC

Indicateurs	1963	1964	1965(1)	1966(2)	63/62	64/63	65/64	66/65
Produit québécois brut	11,172	12,282	13,400	14,700	+5.4	+ 9.9	+ 9.1	+ 9.7
Investissements (\$000,000)	2,302	2,828	3,232		+6.8	+22.8	+14.3	+10.3
Expéditions des fabricants (\$000,000)	8,612	9,203	9,552	10,500	+4.1	+ 6.9	+ 3.8	+ 9.9
Revenu disponible (\$000,000)	7,558	8,140	8,926	9,587	+5.6	+ 7.7	+ 9.7	+ 7.4
Dépenses en biens et services des particuliers (\$000,000)	6,955	7,560	8,137	8,788	+6.1	+ 8.7	+ 7.6	+ 8.0
Main-d'œuvre (000)	1,904	1,951	2,022	2,117	+2.8	+ 2.5	+ 3.6	+ 4.7
Emploi non agricole (000)	1,638	1,713	1,796	1,912	+3.6	+ 4.6	+ 4.8	+ 6.5
Taux de chômage par rapport à la main-d'œuvre (en %)	7.5	6.4	5.4	4.7	4.7	-14.7	-15.6	-13.0
Indice des prix à la consommation (Montréal) (1961 - 100)	104.0	105.6	107.9	111.0	+1.7	+ 1.5	+ 2.2	+ 2.9

(1) Chiffres préliminaires (2) Chiffres estimés.
SOURCES: Service d'études conjonctuelles.

D'après les statistiques fédérales

C'est au Québec que la valeur brute des expéditions a le plus haussé en octobre

D'après le Bureau fédéral, c'est au Québec que la valeur des expéditions des fabricants a le plus augmenté au cours du mois d'octobre 1966.

Comparativement à septembre, la valeur des expéditions a augmenté de 6,7% au Québec et de 6,2% en Ontario. Au total, pour le Canada, l'augmentation a été de 6% en octobre comparativement à septembre.

Pour toute l'année, soit de janvier à octobre inclusivement, l'augmentation a été de l'ordre de 8,5% au Québec, 9,0 pour l'Ontario et de 8,6% pour l'ensemble du Canada. Pour les dix premiers mois, l'augmentation la plus élevée a été enregistrée par la Colombie-Britannique où la hausse fut de 10,0%.

La hausse par province

Voici, par province, ce à quoi

sont attribuables les augmentations: Terre-Neuve, aliments et boissons et papier et produits connexes; Nouvelle-Ecosse, matériel de transport; Québec, papier, industrie métallique primaire et appareils et matériel électriques; Ontario, aliments et boissons, produits métalliques, matériel de transport et appareils et matériel électriques; Manitoba, aliments et boissons, vêtement et machinerie; Saskatchewan, aliments et boissons; Al-

berta, aliments et boissons, bois, industrie métallique primaire et produits métalliques; Colombie-Britannique, aliments et boissons, appareils et matériel électriques, pétrole et charbon et leurs dérivés et industrie chimique et produits connexes. L'augmentation de moins de 1% dans le cas des expéditions du Nouveau-Brunswick reflète de légers accroissements dans plusieurs industries.

VALEUR BRUTE DES EXPÉDITIONS, PAR PROVINCE D'ORIGINE

	Octobre		Ecart	Septembre		Octobre	Ecart
	1966(p)	1965		1966(r)	1966(p)	1965	
T.-N.....	14.5	13.0	+11.5	14.7	141.2	135.7	+ 4.1
N.-E.....	48.7	46.5	+ 4.7	50.5	473.7	447.9	+ 5.8
N.-B.....	40.0	39.8	+ 0.5	41.3	393.1	387.3	+ 1.5
Qué.....	914.2	856.4	+ 6.7	939.4	8,527.7	7,856.5	+ 8.5
Ont.....	1,641.0	1,545.8	+ 6.2	1,610.4	15,796.2	14,492.2	+ 9.0
Man.....	87.5	84.0	+ 4.2	85.1	859.1	806.5	+ 6.5
Sask.....	39.6	38.4	+ 3.1	42.8	385.0	355.3	+ 8.4
Alta.....	115.7	109.9	+ 5.3	120.0	1,117.9	1,043.6	+ 7.1
C.-B.....	260.4	247.5	+ 5.2	265.3	2,643.7	2,403.4	+10.0
Canada (1).....	3,164.8	2,985.0	+ 6.0	3,173.3	30,376.7	27,965.2	+ 8.6

(1) Comprend l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.
(2) Chiffres préliminaires. (r) Chiffres révisés.



LES AFFAIRES

Hébdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; vice-président adjoint: Jacques ROLLAND.

Directeur général: Séraphin Vachon.

Chef de l'information: Claude Moquin.

Rédacteur financier: Jacques Rolland.

Rédacteur: Fernand Bourret.

Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill; J. C. de Brouwer; Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris; François Zille, correspondant à Milan.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto, John Sears; 11 Yorkville ave., No 708 112-(416)-922-0524 à Montréal, Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation

L'économie américaine gardera son emprise

Comme on peut le constater, depuis quelque temps déjà, nous abordons les problèmes de l'économie américaine. Il ne faudrait pas trop se surprendre d'un tel geste normal.

Il y a quinze jours, nous avons publié un tableau représentant les investissements américains à l'étranger. Il semble bien que ce tableau ait fait son chemin parce que plusieurs hommes d'affaires n'avaient pas assez réalisé l'importance de l'activité de l'économie américaine au Canada.

Quand il est dit que le Canada ou le Québec ne pourra mettre en branle un projet de planification sérieux pour le pays ou la nation, il faut être en mesure de constater ce fait. Nous sommes intimement reliés à l'économie américaine. Nous réagissons à chacun de ses sursauts.

Sur tous les plans, nous pouvons en constater les effets. Le ralliement traditionnel de fin d'année que connaît habituellement la bourse de New-York ne s'est pas fait sentir. Le même phénomène s'est produit à nos bourses locales.

Les profits des corporations américaines seront sensiblement les mêmes qu'en 1965. Plusieurs organismes américains, tels Bankers Trust, Bolton-Tremblay, Greenshields Inc. et plusieurs autres, prévoient une légère baisse dans les profits des compagnies pour 1967.

Dans nos pages financières, nous notons que l'activité du marché des valeurs mobilières selon la maison de conseillers en placements Bolton-Tremblay, suit de très près les profits des compagnies parce qu'ils font partie intégrante du rendement des valeurs. Il semble bien que les différents gouvernements devront agir auprès des institutions bancaires pour alléger les conditions de crédit à tous les niveaux. Plusieurs moyens peuvent être pris et les gouvernements auront leur mot à dire. Les entreprises agiront parallèlement puisqu'il y va de leur intérêt de voir à augmenter leur productivité à l'aide des nouvelles techniques qui apparaissent quotidiennement sur le marché mondial.

Le centre des décisions économiques est situé aux États-Unis. Le gouvernement canadien et nos entreprises n'ont, semble-t-il qu'une influence marginale sur les grandes décisions qui règlent la vie économique canadienne.

M. Sharp, en augmentant marginalement les impôts indirects et directs, s'est trouvé tout simplement à enlever de l'argent au consommateur. Dans la conjoncture actuelle, nous pouvons considérer ce geste comme normal puisqu'il semble que le consommateur, si nous analysons les chiffres et les indices du Bureau Fédéral de la Statistique, devrait normalement gagner assez d'argent pour commencer à payer ses dettes. Au niveau du consommateur, 1966 a été une année pour payer une partie de nos dettes.

Ce nouvel impôt direct, le consommateur sait qu'il paiera plus d'impôts. Avec le nouvel impôt indirect sur les produits manufacturés qui seront distribués sur le marché canadien, on n'a pas dit au consommateur qu'il en sera normalement le seul et l'unique bénéficiaire.

La raison en est fort simple. On considère que les entreprises canadiennes sont surtaxées par rapport aux entreprises américaines. Nos entreprises étant au courant de ce fait se refusent à accepter d'autres taxes. Et cette situation est en partie néfaste, ou tout au moins désavantageuse pour les entreprises canadiennes. Parce que celles-ci, si elles veulent concurrencer les américains tant sur le marché canadien que sur le marché international, elles doivent faire plus d'efforts et se concentrer, surtout, sur un bon système de vente et de production.

Ces différents facteurs font parti de plus en plus de la vie courante et plus d'hommes d'affaires considéreront ces faits, plus il y aura lieu de voir à aborder différemment certains problèmes pour aider notre fabricant, notre distributeur et notre commerçant à être maîtres chez eux.

1967 sera sans doute une très grande année tant au Québec que par tout le Canada. Ce sera une année de changements radicaux dans plusieurs secteurs et de réajustement dans d'autres. Il est à prévoir que la moyenne et la grande entreprise connaîtront une excellente année.

Claude MOQUIN

Investissement et climat politique

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Les facteurs susceptibles d'affecter les décisions d'investir sont nombreux et assez mal connus. C'est du moins l'impression que l'on a lorsque l'on parcourt l'abondante littérature économique écrite à ce sujet depuis disons le 17^{esi} siècle. Plusieurs des théories qui sont proposées sont fantaisistes, tandis que d'autres ont une valeur explicative qui est toujours partielle et intellectuellement ou pratiquement peu satisfaisante. Certes, parmi les tentatives d'explication on ne trouve rien d'aussi distrayant que la théorie de H. L. Moore pour qui les cycles économiques étaient associés à l'apparition périodique de la planète Vénus. Mais on remarque que ceux qui se sont intéressés à l'investissement ont souvent essayé de nous persuader que, "enfin", ils avaient réussi à remédier complètement à l'ignorance encore grande des facteurs qui affectent les décisions d'investir. Cette façon pressée d'expliquer les faits est étrangère aux "esprits scientifiques".

On a suggéré récemment que le climat politique actuel qui règne dans la province de Québec nuisait d'une façon importante aux investissements. Implicite dans cette hypothèse est l'idée que le climat politique serait "mauvais", c'est-à-dire incompatible avec le minimum de stabilité dans les institutions politiques nécessaires pour inciter les entreprises nationales et étrangères à risquer leurs capitaux dans des projets nouveaux. Si une telle hypothèse était vérifiée et si l'on pouvait démontrer que le climat politique est un facteur "pernicieux", alors il y aurait lieu de s'inquiéter. Il y aurait lieu de s'inquiéter car le potentiel futur du Québec d'accroître sa production et les emplois nouveaux dépend à un degré élevé du volume et de la composition des investissements nouveaux.

En réalité, il n'est pas facile et il est probablement impossible de vérifier une telle hypothèse. Il en est ainsi d'abord parce que le mot investissement ne recouvre pas une masse homogène: il y a les investissements dans les inventaires, dans la construction domiciliaire, commerciale et industrielle, dans la machinerie et l'équipement; il y a les investissements de renouvellement et les investissements qui favorisent l'expansion d'entreprises déjà existantes ou qui amènent la création de firmes entièrement nouvelles; il y a les investissements courts et les investissements longs, etc. Le nombre et la nature des facteurs qui affectent les décisions d'investir varient avec chaque catégorie d'investissement. Parmi les facteurs possibles, on peut mentionner le rendement anticipé, les coûts de production, les anticipations relatives aux niveaux futurs des prix, le taux d'intérêt, la proximité des fournisseurs et des sources d'énergie, la disponibilité du crédit, la "vie utile" des investissements projetés, la demande internationale, l'inertie, l'ignorance, le climat politique et social, la fiscalité, etc. Affirmer que le climat politique décourage les investissements revient à dire que "ce climat" a une importance telle que tous les autres facteurs ont "ensemble" une importance qui est moindre que le climat politique. Voilà le genre de conclusion qui mérite d'être absorbée avec un grain de sel.

Bien qu'il soit impossible d'isoler le facteur "climat politique" afin d'en mesurer l'importance relative, il ne fait pas de doute qu'il fait partie des autres considérations et des conditions générales qui affectent les décisions d'investir. En effet, les institutions politiques et leur efficacité font partie des éléments

fondamentaux sur lesquels se greffent les autres facteurs. Il va de soi qu'une instabilité excessive sur le plan politique peut créer un certain malaise et contribuer à augmenter la dose déjà inévitable et assez importante d'incertitude à laquelle les investisseurs doivent toujours faire face. Par exemple, déclarer que le Québec est au bord de la faillite, comme on l'a fait, constitue non seulement une affirmation gratuite et fautive mais aussi un excellent moyen de détourner du Québec les épargnes de ceux qui ne sont pas informés et de décourager les épargnants québécois d'acheter des obligations du Québec. Se proposer d'aller rendre visite à nos créanciers des États-Unis et de la rue St-Jacques afin de leur expliquer dans le détail que le Québec est ou a été mal administré constitue un autre exemple de stratégie qui est non seulement humiliant pour les débiteurs québécois mais aussi de nature à fournir à nos créanciers une autre bonne excuse leur permettant de continuer à justifier et à accroître même le coût exorbitant des emprunts contractés par le Québec. Chatouiller le nationalisme québécois et éveiller dans le cœur des jeunes des aspirations nouvelles et légitimes comme on l'a fait depuis 1960 à des fins électorales, "faire des déclarations" sensationnelles (dont raffolent nos quotidiens) afin de donner l'impression que l'on est sérieux plutôt que de "faire seulement", revenir sur ses pas après les élections pour tromper ou encore matraquer les électeurs parce qu'on réalise que l'on a trop abusé du nationalisme, se comporter comme des marchands d'idées contradictoires dont l'attitude extérieure est juste à l'opposé de la pensée, voilà autant de tristes tactiques avec lesquelles les Québécois sont devenus trop familiers depuis quelques années. Voilà aussi autant de façons de créer un climat politique et social qui est de nature à embrouiller une situation qui n'est pas très réconfortante,

à nuire à certains types d'investissements et à entretenir la confusion au Québec et au Canada tout entier. On a déjà dit que le but de démocratie était d'instruire le peuple. Hélas! on a trop souvent l'impression que la confusion et le manque d'information véritable sont les instruments favoris dont se servent ceux qui cherchent à protéger leurs privilèges ou à s'emparer du pouvoir.

Mais, au-delà de ces formes plutôt désagréables d'opportunisme, au-delà des affirmations bruyantes, il reste qu'il existe au Canada actuellement des problèmes sérieux et très réels dont la solution sera peut-être laissée aux générations futures si la génération actuelle ou plus précisément si les Canadiens d'expression française et anglaise d'aujourd'hui persistent encore à mal poser ces problèmes ou encore se refusent de les voir malgré leur évidence. Nous voulons parler de la prise de conscience d'une quantité de moins en moins négligeable de Québécois qui a provoqué une remise en question des fondements sur lesquels a reposé le Canada depuis une centaine d'années. Il est évident que le chiffre d'affaires d'une entreprise n'est pas plus immuable que la constitution canadienne. Une constitution quelconque est une loi fondamentale qui doit s'adapter aux conditions changeantes. Autrement, si elle était parfaitement rigide, elle risquerait de nuire à toute forme de progrès et non pas seulement aux investissements. Dire aux Québécois sérieux de ne pas remettre en question les relations qui les lient au reste du pays c'est du pur chantage et une forme de marchandage particulièrement odieuse surtout lorsque ces propositions nous sont servies par des Canadiens français. C'est contraire aussi à la démocratie véritable parce qu'il ne sert à rien de semer la confusion par la menace et de remettre à plus tard ce que l'on peut faire maintenant.

Les universités reçoivent plus des hommes d'affaires que les hôpitaux et autres oeuvres

Les universités et les maisons d'éducation reçoivent plus que les oeuvres de santé et de bien-être de la part des industriels et des hommes d'affaires, selon une étude faite par la National Conference Board's Canadian Office, publiée en fin de semaine dernière.

Cette enquête qui a porté sur les dons de 177 entreprises qui ont contribué \$26.5 millions révèle que les collèges et les universités ont reçu 46.1% des contributions alors que 40.1% allaient aux hôpitaux et autres oeuvres de bien-être.

L'an dernier, les entreprises ont versé en moyenne 0.97% de leurs profits avant taxes, comparativement à 0.89 dans une étude semblable faite en 1962.

Les industriels et les hommes d'affaires ne donnent pas moins qu'auparavant aux hôpitaux, aux églises, aux autres oeuvres sociales, mais ils donnent davantage et l'augmentation des dons favorise les écoles et les universités.

L'une des raisons de cette attitude, selon plusieurs dirigeants d'entreprises interrogés, c'est que les universités et les maisons d'enseignement exercent plus de pressions sur les entreprises, qu'elles reviennent plus souvent à la charge.

Les dons de capitaux en 1965 l'ont emporté sur 1962, surtout à cause de l'expansion des universités. Les collèges et universités du Canada ont demandé aux sources privées plus de deux fois autant d'argent en 1965 qu'en 1962.

Voici d'autres constatations de l'enquête du Conference Board:

- Les dons les plus considérables viennent des compagnies les plus importantes (celles qui ont un actif de plus de \$200 millions), mais, en proportion, la moyenne de leurs dons est moindre que celle des autres entreprises.

- Il y a une tendance des grandes entreprises à dépenser plus pour l'éducation; les autres favorisent davantage la santé et le bien-être.

- Parmi les groupes industriels, ce sont les métaux primaires (qui englobent l'acier et les métaux non ferreux) qui contribuent le plus aux organismes de santé et de bien-être et à l'éducation. La banque, la finance et les assurances viennent ensuite.

Restructuration des ministères de la Voirie et des Travaux publics

En annonçant plusieurs nominations dans son ministère, le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, a déclaré qu'il s'agissait là d'une première étape vers une réorganisation complète du ministère de la Voirie; d'autres aussi importantes suivront pour conduire à la mise en place de structures d'opérations qui permettront de bâtir le futur ministère de l'Équipement.

D'après les rumeurs qui circulent à Québec, il s'agirait d'une réforme qui engloberait les ministères de la Voirie et des Travaux publics lesquels se trouveraient englobés sous le nom de ministère de l'Équipement.

Des nominations

Le ministre a annoncé à cette occasion plusieurs nominations à des postes supérieurs impliquant exclusivement des ingénieurs qui ont une longue expérience de la technique routière au sein même du ministère.

Monsieur Philippe Bureau, direc-

teur de la Planification, devient sous-ministre associé;

Monsieur Maurice Ostiguy, ingénieur régional de l'est du Québec, devient sous-ministre adjoint;

Monsieur Henri Perron, directeur du Service technique de la Circulation, devient directeur général de la Planification;

Monsieur Jacques Charland, adjoint au directeur du Service technique de la circulation, prend la direction de ce service;

Monsieur Anastase Pigeon, ingénieur du district no 1, devient ingénieur régional du secteur est;

Monsieur Firmin Bernard, ingénieur du district no 9, devient in-

génieur régional du secteur ouest.

Monsieur Lafontaine a fait remarquer que les cadres du ministère étaient restés sensiblement les mêmes depuis plusieurs années, même si le budget de la Voirie est passé de \$157 millions en 1960 à \$345 millions en 1966. "Pour- tant, a-t-il dit, nous disposons à l'intérieur du ministère d'un grand nombre de compétence qu'il s'agit

tout simplement d'utiliser à bon escient et selon les spécialités de chacun. Nos ingénieurs ont un boulot formidable à abattre quotidiennement et je crois que la mise en valeur des compétences de chacun permettra de mieux répartir le travail et par conséquent de décongestionner l'administration générale du Ministère".

Le ministère de la Voirie est devenu une très grosse entreprise comme il s'en trouve peu dans le Québec. "Il lui manquait, a dit M. Lafontaine, les structures administratives qui en feront une machine moins lourde à opérer."

"Je tiens à signaler, a ajouté le ministre, que cette réorganisation s'est faite en collaboration avec les cadres déjà en place. Je dirais même que tous les hauts fonctionnaires du ministère attendaient depuis longtemps cette refonte de l'organigramme du Ministère et c'est avec eux que nous allons achever les réorganisations et mettre sur pied le grand ministère de l'Équipement".

M. Lafontaine a dit, en terminant, que les deux ministres associés, MM. Paul-E. Allard, à la Voirie, et Armand Russell, aux Travaux publics, travaillaient en étroite collaboration avec lui.

Selon le secrétaire au Commerce des E.-U.

Une autre année d'expansion de l'économie alors que l'inflation sera plus modérée

Le secrétaire au Commerce des États-Unis a prédit que l'année 1967 verra l'économie américaine continuer son expansion depuis sept années consécutives alors que l'inflation sera moins aiguë et que le crédit deviendra plus accessible.

M. John T. Connor a fait ces prédictions dans la revue annuelle de la situation économique et dans les perspectives pour l'année qui débute.

La production, les ventes et les revenus ont atteint des sommets, a-t-il dit alors que déjà il y a des signes que la rareté de l'argent s'atténue, ce qui permettra à l'industrie de la construction domiciliaire de reprendre le terrain perdu au cours de l'année.

Plus de facilités bancaires ainsi qu'une aide fédérale pour le financement des hypothèques devraient contribuer à l'amélioration dans le secteur de la construction domiciliaire, a-t-il dit.

Le coût de la vie

M. Connor a ajouté qu'il ne croit pas que le coût des aliments et des produits de la ferme connaissent les hausses vécues au cours de 1966. Au cours de 1966, l'indice du coût de la vie a augmenté de 3.5%. Le secrétaire au Commerce a cependant ajouté que l'expansion économique sera assurée si les prix et les salaires demeurent stables. Quelques économistes ont prévu

une expansion de l'économie américaine, mais ils ajoutaient que la hausse des prix qui résultera de la hausse des salaires par suite de l'expiration de conventions collectives importantes dans la plupart des grands secteurs économiques pourrait bien annuler les bienfaits de l'expansion.

M. Connor a ajouté que la sortie des dollars américains continuait d'inquiéter le gouvernement. Cependant la hausse de la productivité qui va découler des nombreux investissements en usines et en équipement de production va permettre

de satisfaire la demande domestique plus aisément, ce qui va diminuer la demande de produits importés et permettre en même temps aux industriels de prendre une plus large part du marché mondial.

Il a également prédit que les dépenses de touristes américains à l'étranger vont augmenter au cours de l'année comparativement à ce que les étrangers viennent dépenser aux États-Unis, mais à un degré moindre, a-t-il dit, ce qui va diminuer les pressions sur le dollar américain.

Québec annonce la distribution de formules de déclaration de revenu

Les formules de déclaration du revenu pour 1966 qui seront bientôt mises à la disposition des contribuables diffèrent sur plusieurs points de celles utilisées pour les années précédentes. C'est ce qu'annonce le ministre du Revenu du Québec, M. Raymond Johnston.

Pour la première fois, précise le ministre, ces formules comprennent une section relative au Régime de rentes du Québec. De plus, les instructions sur la façon de les remplir sont disposées de manière à en faciliter la consultation.

M. Johnston signale que la nécessité de modifier les formules de déclaration du revenu découle de l'entrée en vigueur du Régime de rentes du Québec, le 1er janvier 1966. On sait que le ministère du Revenu est chargé par la loi de percevoir les contributions au Régime de rentes. Afin de ne pas alourdir inutilement la tâche des contribuables, une seule formule sera utilisée pour les fins de l'impôt sur le revenu et pour celles du Régime de rentes.

Le personnel du ministère a profité de cette obligation de modifier les formules pour y apporter des améliorations dans le but de les rendre plus claires et plus faciles à remplir. C'est ainsi, par exemple, qu'une plus grande utilisation de la couleur permet d'établir une distinction marquée entre les questions relatives à l'impôt sur le revenu et celles se rapportant au Régime de rentes.

En outre, dans le cas de la formule TPI-Générale, les explications relatives aux questions posées sur une page apparaissent en marge de cette page. Cette disposition permet une consultation rapide et évite au contribuable l'obligation de tourner constamment des feuilles pour obtenir les éclaircissements dont il a besoin lorsqu'il remplit sa déclaration.

La distribution de ces formules commencera au cours des prochains jours et tous ceux qui en ont besoin pourront s'en procurer aux endroits habituels ou en s'adressant à leur bureau régional des impôts, à Québec ou à Montréal.

La recherche en génie minier

Subventions doublées en 1967

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean-Luc Pépin, vient d'annoncer l'octroi de subventions au montant de \$100,000 pour favoriser la recherche dans le domaine du génie minier. Ces subventions, attribuées par la Direction des mines, ont été doublées cette année et seront versées à onze universités.

Les premières subventions ont été accordées en 1962, à la recommandation de la Direction des mines, en vue de stimuler et d'encourager la recherche minière dans les universités canadiennes. Un Conseil, formé d'industriels et d'universitaires, étudie chaque année les demandes de membres de facultés et recommande leur appro-

bation auprès du directeur de la Direction des mines.

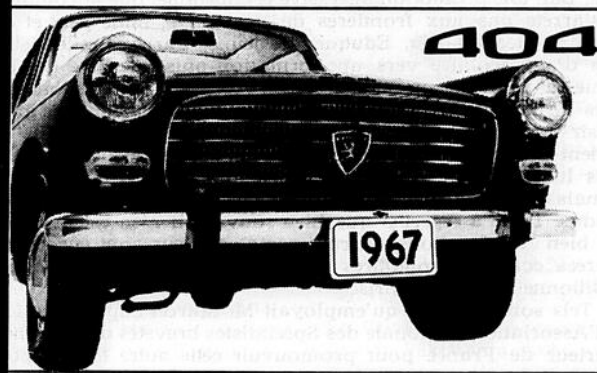
Cette année, des subventions à la recherche sur la mécanique des roches sont octroyées à l'École Polytechnique, aux universités de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick, de Laval, de McGill, de McMaster, de Queen's, et de Toronto. D'autres subventions à la recherche sur la préparation mécanique des minéraux sont versées à l'École Polytechnique, aux universités de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de Laval, de McGill, de Queen's et de Waterloo.

Depuis le début de ce programme de subventions, la somme globale octroyée aux universités s'élève à \$335,000.

Le CN possède un parc de 91,000 wagons de fret

Le Canadien National vient de publier un ouvrage de 32 pages qui renferme une documentation complète sur son parc de 91,000 wagons à marchandises. Il sera particulièrement utile aux clients du CN, puisqu'ils pourront découvrir les emplois variés auxquels peuvent se prêter ces mêmes wagons. Ils trouveront également illustrés dans ces mêmes pages, divers types de wagons que le CN a récemment conçus et mis au point pour mieux servir ses expéditeurs.

Bien faite, bonne réputation, c'est une Canadienne...



Pour votre sécurité:
20 points stratégiques ont été particulièrement soignés.

A votre choix:
Moteur à carburateur ou à injection automatique ou 4 vitesses synchronisées toit fixe ou coulissant.

PEUGEOT

Garantie 2 ans ou 50,000 milles sans soucis.



A Toronto, à Québec, à Ottawa, à Vancouver comme à Montréal,

L'homme d'affaires va chez Berlitz!

Il y apprend plus vite l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le grec, l'italien ou le russe... La langue de ses clients! Il sait qu'il y bénéficie de programmes spéciaux pour hommes d'affaires.

Ecoles **Berlitz** langues vivantes.

MONTREAL
288 3111

TORONTO
924 7773

QUEBEC
529 6161

OTTAWA
232 5343

VANCOUVER
685 9331

M. Winters invite plus de 7,000 industriels à exporter davantage et jette les bases du conseil consultatif de l'exportation

Comme suite à son appel aux négociants les exhortant à porter leurs ventes à l'étranger à un niveau record en 1967, M. Robert Winters, ministre du Commerce, a écrit cette semaine aux chefs de plus de 6,600 sociétés canadiennes et a jeté les bases du premier Conseil consultatif de l'exportation au Canada.

Dans une lettre à quelque 6,000 sociétés qui s'occupent déjà d'exportation, M. Winters leur a demandé de réexaminer leurs objectifs de 1967 pour déterminer s'il est possible d'atteindre des niveaux encore plus élevés. Il leur a affirmé qu'il aimerait être renseigné sur leurs programmes d'exportation et connaître leurs avis sur les possibilités d'accroître leurs ventes à l'étranger. Il les a priés de lui communiquer leurs suggestions sur de nouveaux moyens que le Ministère pourrait prendre pour les aider à réaliser l'importante tâche de développer le commerce d'exportation au Canada.

Invitations à l'exportation

En même temps, le ministre a écrit à quelque 600 firmes qui n'ont pas encore fait leurs premières armes en exportation, mais qui ont

selon lui le potentiel voulu. Il leur a demandé de songer à la possibilité de s'agrandir moyennant l'exportation de leurs produits: "Je vous engage à porter le développement des exportations à l'attention de la haute direction et du conseil d'administration", a-t-il écrit. Il a proposé aux sociétés qui ne connaissent pas les services du ministère du Commerce de lui écrire pour obtenir des renseignements et des conseils sur l'exploitation des débouchés à l'étranger.

Dans les deux lettres, le ministre a répété que l'objectif du gouvernement pour l'année du Centenaire est de 11 1/4 milliards de dollars, et il a prié les sociétés de ne négliger aucune possibilité d'exportation.

Les sociétés qui n'ont pas reçu de lettre du ministre du Commerce mais qui, selon elles, possèdent la capacité de production voulue pour vendre leurs produits à l'étranger

sont priées de communiquer directement avec le Ministère.

Conseil consultatif

M. Winters a également révélé qu'il avait écrit à 32 éminents industriels et hommes d'affaires canadiens pour leur demander de faire partie du Conseil consultatif de l'exportation qui sera formé au début du nouvel an. Il a manifesté l'intention de créer un tel conseil tout récemment, à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des exportateurs. Selon le ministre, cet organisme aurait pour but de mettre à profit l'expérience et le savoir-faire des grands chefs d'entreprise dans l'orientation des programmes et des services gouvernementaux visant à accroître les exportations. M. Winters a laissé entendre que le Conseil se réunira probablement trois ou quatre fois l'an.

Ottawa porte à \$500 millions les crédits affectés au financement des exportations

Voici le texte d'un communiqué délivré la veille de Noël par l'honorable Robert H. Winters au président et aux directeurs des conseils exécutifs de l'Association des exportateurs canadiens, de l'Association des fabricants canadiens et de la Chambre de commerce du Canada.

La science des exportations s'apprend dans les écoles

"Ce qu'il faut faire pour former des exportateurs, c'est poursuivre intensément l'oeuvre de pionnier entreprise depuis longtemps par quelques milieux officiels et privés en faveur des échanges internationaux et faire davantage comprendre aux gens, par une promotion agressive et constante, que le commerce ne s'arrête pas aux frontières de leurs pays, mais peut et doit s'étendre bien au-delà. Eduquer les jeunes garçons et les jeunes filles d'âge scolaire vers une formation plus intensive de l'économie à l'échelle mondiale serait excellent. Les responsables et les dirigeants des écoles spécialisées accueilleraient avec grand plaisir un tel recrutement. Ils seraient encore plus satisfaits s'ils avaient la certitude de pouvoir trouver des débouchés suffisants, dans la profession, en faveur de leurs élèves ayant acquis les connaissances indispensables après deux ou trois années de cours assidus. Il est, à regretter que, bien souvent, il n'en est pas ainsi, car bien des fonctions du commerce extérieur sont encore considérées comme secondaires par rapport aux autres fonctions traditionnelles des entreprises."

Tels sont les mots qu'employait M. Marcel Suprin, président de l'Association Nationale des Spécialistes brevetés du Commerce extérieur de France pour promouvoir cette autre forme spécialisée de l'éducation économique à tous les niveaux.

Alors qu'au Québec, on parle d'installer un cours de commerce et d'initiation économique élémentaires à tous les niveaux, les Européens ont déjà dépassé les pas qui concrétisent de tels avancés pour commencer à vouloir se spécialiser dans les différents secteurs du domaine des affaires.

De son côté, M. F. Lorber, chef de division à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg, écrit qu'à Strasbourg, l'Institut d'Enseignement commercial supérieur qui, après avoir été créé en 1919 par la Compagnie consulaire, est actuellement un institut universitaire, comporte en troisième année un programme de spécialisation en commerce avec l'étranger. Les cours de cette section connaissent un vif intérêt auprès des étudiants de cet établissement et, chaque année, plus que la moitié de l'effectif de la troisième année suit ces cours spécialisés...

Dès lors, M. Lorber pense que les grandes écoles de commerce devraient faire un effort afin d'éduquer les jeunes à cette spécialisation et de former les futurs cadres des entreprises exportatrices.

Quant à M. J. de Pontavice, directeur des Cours professionnels du Commerce Extérieur, il rappelle qu'il existe des Cours professionnels du Commerce Extérieur qui s'adressent à des jeunes gens au début de leur carrière et qui ont pour but de leur donner une formation dans leur métier ou de compléter et d'élargir l'expérience professionnelle acquise pendant les premières années.

Ces cours, qui sont en même temps des cours de promotion sociale, préparent à un brevet auquel un diplôme d'Etat est décerné par la ministre de l'éducation nationale à la suite de plusieurs séries d'épreuves écrites et orales portant sur les langues, le droit commercial, les techniques commerciales spécialisées, la géographie économique, la comptabilité, la connaissance des principaux organismes traitant du commerce international...

Suivant M. de Pontavice, ces cours ont lieu en fin de journée et s'ils demandent aux candidats un effort important, ils leur apportent une formation et une valorisation, confirmées par la réussite de ceux qui ont le mérite et la volonté d'aller jusqu'au terme de ces études.

"Je vous serais gré de porter à l'attention des sociétés d'exportation faisant partie de votre association l'adoption par le Parlement, le 20 décembre, du projet de loi C-253 modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation. Cette modification porte de 100 à 500 millions de dollars le maximum du financement à long terme des exportations en vertu de l'article 21A et elle prévoit la délivrance de garanties inconditionnelles aux banques en vertu de l'article 13, ce qui permet aux exportateurs de bénéficier d'un financement sans recours pour la vente des biens de production à moyen terme de crédit.

J'ose espérer que le surcroît d'aide aux exportateurs que comporte la Loi modifiée sera exploité à fond par les exportateurs admissibles qui poursuivent l'objectif global de 11 1/4 millions de dollars fixé pour l'année du centenaire."

Le P. Arès réédite

le "Dossier sur le pacte fédératif"

Les Editions Bellarmin viennent de lancer une nouvelle édition complètement refaite et mise à jour d'un ouvrage du R.P. Richard Arès, S.J., publié pour la première fois en 1941 dont le titre est "Dossier sur le pacte fédératif".

C'est le chanoine Lionel Groulx qui avait préfacé ce volume en 1941 et il s'exprimait ainsi:

"C'est bien l'étude la plus fouillée que l'on ait encore faite sur quelques aspects de la constitution canadienne".

La nouvelle édition est de beaucoup plus volumineuse et plus complète que la première car elle contient un aperçu des arguments historiques et juridiques invoqués dans le débat sur la "Confédération, pacte ou loi".

La réédition de ce volume du P. Arès a été rendue possible par une subvention de la Commission du centenaire de la Confédération canadienne.

Former des exportateurs

NDLR: Les appels répétés du ministre fédéral du Commerce, M. Robert Winters en vue d'augmenter les exportations canadiennes et les sommes importantes mises à la disposition des industriels canadiens en vue d'assurer le paiement des exportations doivent nous faire songer également à la nécessité de préparer, de former des exportateurs, des hommes compétents qui seront aptes à saisir les besoins du marché.

D'autre part, on parle de formation professionnelle à tous les niveaux et en même temps des lacunes qui existent en ce domaine dans notre système d'éducation et dans le rapport Parent.

Nos lecteurs seront très intéressés à lire cet article paru dans la "Vie française", publiée à Paris, qui cerne d'assez près le problème.

La formation professionnelle est à l'ordre du jour: on s'emploie à éduquer des tourneurs, des prothésistes ou des marins-pompier. On a raison. Mais qui se soucie de former des exportateurs?

A l'encontre de ce qu'on pense, l'exportation n'est pas une vertu innée. C'est une science qui s'apprend, ou qui devrait s'apprendre. On ne naît pas exportateur. On le devient.

Les pouvoirs publics, qui ont le légitime souci d'enseigner des métiers aux citoyens, oublient ce métier essentiel — peut-être le plus important de tous: celui qui consiste à savoir où et comment exporter. Car ce n'est pas tout que de produire; il faut vendre. Et ce n'est pas tout, pour un Français, que de vendre à d'autres Français. Il faut savoir vendre au-delà des frontières, à nos partenaires européens, à nos partenaires du monde entier.

Nous aurions pu concevoir une économie en vase clos, où nous aurions vécu à l'abri de solides barrières douanières. Nous ne l'avons pas voulu. Nous avons choisi la liberté des échanges. Comment achèterions-nous à l'extérieur si nous n'y vendons pas? Une fois pour toutes, nous avons décidé d'exporter. Il nous reste à en acquiescer les moyens.

L'enseignement commercial n'est certes pas inexistant en France: nous possédons des écoles, et d'excellentes, de tous niveaux, qui forment des "marchands". Disons, plus noblement, des techniciens du commerce. Mais ces marchands-là ne connaissent guère que le marché intérieur. Qui songe à les instruire sérieusement des débouchés internationaux et des moyens qui permettraient de s'en emparer?

En Angleterre, aux Pays-Bas, les esprits sont orientés, dès l'âge scolaire, vers le vaste monde; les enfants sont imprégnés d'une culture commerciale à l'échelle planétaire. Ces nations-là ont des traditions exportatrices; elles formaient déjà des "marchands aventuriers" en un temps où les Français ne rêvaient que de charges vénielles et d'offices sédentaires. Aujourd'hui, elles fabriquent sans effort des exportateurs, alors que nous formons des ingénieurs et des administrateurs.

Que pouvons-nous, que devons-nous faire? Il n'est pas question de renoncer à faire des ingénieurs et des administrateurs: nous en avons grand besoin. Mais il nous faut aussi former des garçons qui puissent associer, en vue de l'exportation, les connaissances techniques, commerciales et juridiques. Nous y parviendrons en incluant un enseignement commercial, au sens le plus large, dans les études du premier et du second degré: c'est l'âge où l'on assimile le mieux. Nous y parviendrons en orientant certains de ces jeunes, ainsi ouverts à de nouveaux horizons, vers une Ecole du commerce international, qui reste à créer, mais que la Chambre de commerce de Paris, par exemple, saurait fort bien ajouter à la gamme des établissements supérieurs.

Nous possédons déjà, avenue d'Iéna, un Institut de Commerce International, qui aura bientôt dix ans d'âge. Mais il n'est destiné qu'à des patrons ou cadres occupant déjà des fonctions professionnelles. Le problème est d'éduquer les jeunes avant de remodeler les adultes. Il est de leur apprendre les habitudes et les exigences des différentes clientèles, la façon de formuler des offres, d'établir des catalogues, de conclure des contrats, d'organiser des réseaux. Les grandes entreprises, nous n'en doutons pas, sont prêtes à financer cet enseignement et à en tirer profit.

Il s'agit d'une oeuvre de longue haleine. Même si une telle école est bientôt créée, on ne transformera pas du jour au lendemain une nation de fonctionnaires en une nation de pionniers. Mais les Français ne sont pas les pantouflards de la légende: ils sont, on le sait, capables eux aussi de violer des cimes ou de découvrir des îles. Ils seront capables de conquérir des marchés.

R. S.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	FERMÉ	BAISSE FRACTIONNAIRE Alcan 31.00 - 0.50 B.C.N. 50.75 + 0.25 148.47 - 0.22	VARIATION MITIGÉE Alcan 30.50 - 0.50 Power Corp. 9.50 + 0.25 148.27 - 0.20	LÉGER RECUL Banque Prov. 39.00 + 1.00 Asbestos 19.50 - 0.50 148.21 - 0.36	A MIDI <i>Le fait que le ralliement traditionnel de fin d'année n'a pas eu lieu il s'est traduit par un désappointement général des spéculateurs sur les Bourses de Montréal, Toronto et New York</i>
TORONTO	FERMÉ	NOUVELLE BAISSÉ Dome Mines 44.50 + 2.00 Canada Tungsten 1.35 - 0.30 84.41 - 0.35 130.58 - 0.67	BAISSE RÉGULIÈRE Dome Mines 43.75 - 0.75 Moore Corp. 86.00 - 1.50 84.83 + 0.42 130.98 + 0.40	BAISSE MAINTENUE Dosco 9.00 + 0.75 Great Lakes Po. 21.75 - 1.25 85.15 + 0.32 130.69 - 0.29	
METALLS HUILES					
NEW YORK	FERMÉ	TRES FAIBLE 792.20 - 6.90	LA BAISSÉ DIMINUE 788.58 - 3.62	BAISSE MODÉRÉE 786.35 - 2.23	
DOW JONES					

Actuellement, selon plusieurs organismes américains:

L'économie et le marché des valeurs vont chacun leur chemin

Au fur et à mesure que les grandes banques et les organismes spécialisés dans la recherche économique, tels la maison Bolton-Tremblay, publient leurs prévisions pour 1967, l'impression que les Etats-Unis connaîtront des difficultés accrues se confirme.

Aussi, bien que certains ralentissements soient déjà constatés dans les industries-clés telles que la sidérurgie, l'automobile, le bâtiment, les biens de consommation durables, la Bankers Trust Company estime que les pressions inflationnistes persisteront dans le proche avenir en raison de l'importance des besoins militaires et de la progression des dépenses civiles. Les experts de la banque déclarent que le ralentissement n'est que la conséquence d'un déplacement du centre de gravité des affaires vers une nouvelle série de demandes; le marché du travail demeure tendu, l'indice des prix à la consommation a pris une tournure inquiétante ces derniers mois et l'augmentation des coûts de revient s'accroît, ce qui amenuisera les marges de bénéfices des entreprises, particulièrement dans le secteur des industries de transformation.

La National Planning Association qui publie des conclusions analogues, ajoute que le Président Johnson devra en fin de compte se résigner à demander un relèvement des impôts sur les sociétés et les particuliers. On signale aussi que les prix continueront à augmenter.

M. Gerhard Colm, principal économiste de la N.P.A., qui prévoit un ralentissement du taux d'expansion économique, une légère augmentation du chômage et la progression continue du coût de la guerre du Vietnam, conclut: "En 1967, la route sera peut-être plus difficile et plus cahoteuse. Des goulots d'étranglement apparaîtront, il y aura davantage de conflits sociaux et de hausses des prix."

Le gouvernement n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne un dégrèvement des impôts mais le Département du Trésor a annoncé dernièrement un recouvrement accéléré de la plupart des droits d'accise, c'est-à-dire des impôts indirects frappant les produits de consommation, à partir de février, pour les entreprises dont l'imposition à ce titre dépasse \$2,000 par mois. Les sociétés devront acquitter les droits prélevés par le gouvernement fédéral tous les quinze jours et non plus tous les mois, sauf pour les alcools et les tabacs.

Cette décision devrait réduire pour la Trésorerie la nécessité de recourir à l'emprunt et diminuer d'autant les charges d'intérêts.

Deux tendances divergentes

Selon le bulletin mensuel des conseillers en placements, Bolton-Tremblay, deux tendances divergentes font leur apparition sur le marché des valeurs. D'un côté, la conjoncture économique se détériore à un rythme accéléré. De l'autre côté, le marché des valeurs reprend des forces et il continuera à s'améliorer dans les prochains mois d'une position de survente techni-

que à la mi-octobre et à la fin d'août. Ce dernier moment en a été pratiquement un de panique sur le marché des obligations.

Actuellement, nous pouvons dire que le marché est assis sur une bonne base et qu'on pourra respirer quelque peu tant que la situation économique ne se détériore pas.

Pendant qu'une brisure existe entre l'action sur le marché des valeurs et celle de l'économie, on espère que cette séparation se rejoindra bientôt, poursuit ce bulletin. Ces brisures ne sont pas rares, mais expriment tout simplement le fait que les marchés sont en avance sur eux-mêmes à certaines occasions.

Eventuellement, ces courants entraveront mutuellement dans l'engrenage de la conjoncture économique. La maison Bolton-Tremblay conseille aux placeurs d'analyser la tendance de la conjoncture économique dans une optique à long terme. Spécialement pour maintenant, alors que les indices bancaires se clarifient et par le fait même deviennent énergiques, il est très important de s'attarder sur un changement majeur.

Le problème des inventaires

La majorité des indices bancaires sont cycliques. On les a développés suivant certaines lignes de conduite à cause surtout de la périodicité du cycle du crédit qui varie entre deux et cinq ans. Le cycle du crédit est en fait un cycle d'inventaire. Quand les affaires se rétablissent d'une récession, les inventaires tendent à se reformer graduellement après un certain temps. Plus les affaires progressent, plus on semble perdre le contrôle du volume des inventaires. Ceci est surtout causé par le fait qu'on prévoit nos ventes sur celles d'hier qui normalement ne se feront pas dans les

mêmes conditions, à cause des changements technologiques.

Par exemple, si les ventes d'aujourd'hui ne rencontrent pas les prévisions qu'on avait faites, dès lors les inventaires s'accumuleront. D'abord d'une façon volontaire, mais ensuite on ne pourra pas être en mesure de les contrôler. Un exemple d'actualité nous le prouve, et c'est bien le cas de la production des automobiles. Dans un tel cas, il faut voir à réduire la production de tels biens et par le fait même, nous sommes entraînés dans une période de récession telle que nous la connaissons actuellement. Le processus de la liquidation des inventaires se répétera éventuellement. Le cycle des inventaires subira plus ou moins une telle tendance.

Quand nous avons à analyser la tendance de plusieurs cycles, nous sommes astreints à faire attention à une série de courbes non-cycliques qui prennent la vedette.

Le crédit s'accroît

Le crédit tend à prendre de l'expansion trop vite. Une somme de mauvaise administration des affaires s'est accumulée au cours des années et aujourd'hui, on doit la régulariser sur une haute échelle. Les problèmes de la balance des paiements internationaux ne concordent pas avec le cycle des affaires de deux à cinq ans à cause de défauts dans le système. Ces défauts sont qualitatifs et ne peuvent être inclus dans l'analyse quantitative du cycle normal des affaires.

Le Bulletin de Bolton-Tremblay continue en écrivant qu'il semble raisonnable de croire que les tendances actuelles, dans le développement d'un cycle à long terme pour corriger le cycle à court terme actuel, verront apparaître une restructuration d'un nouveau cycle à long terme. Il semble bien que les ban-

ques américaines n'ont aucun doute à ce sujet.

Il semble bien qu'il ne vaille pas la peine de s'engager, sans d'excellentes raisons, dans de sérieux risques économiques et à de lourdes pertes sur le marché des valeurs mobilières, en un temps où les banques exercent un contrôle strict sur le crédit même dans ce qu'on est en mesure de considérer comme cycle normal.

L'économie à deux sens

L'économie développe aussi une double personnalité contrairement au marché des valeurs. Le secteur privé de l'économie se dirige fermement vers une forte récession. Bien que la guerre au Viet Nam renforce l'économie américaine, il semble bien que le mouvement précédent l'emporte sur ce deuxième. Vu que le marché des valeurs est plus près du secteur privé avec ses rapports aux inventaires, aux cycles des investissements privés domestiques, à la construction, etc., et intimement relié aux profits des grandes entreprises privées, l'homme d'affaires et le placeur se doivent de considérer sérieusement le secteur privé comme étant le vrai catalyseur du monde économique.

La conclusion générale qu'on peut faire ressortir actuellement réside dans le fait qu'on ne prévoit pas dans l'immédiat des hausses qui pourraient être intéressantes pour le placeur si on se fie aux indices bancaires.

Imbrex acquiert Maguires Carpet

Lors d'une récente réunion de son Conseil d'Administration, Imbrex a signé une entente lui permettant d'acquérir toutes les classes d'actions de Maguires Carpet Distributors Ltd. Le contrat final sera signé après le 31 décembre 1966, fin de l'exercice financier d'Imbrex.

M. Godbout, le président d'Imbrex, a révélé que la transaction a été effectuée sur la base d'un échange d'actions et de comptant. Cette transaction aura pour effet d'accroître immédiatement les bénéfices nets par action.

Cette fusion, qui augmentera les actifs d'Imbrex d'environ 25%, consolide une distribution nationale avec bureaux, entrepôts et représentation de vente d'un océan à l'autre.

Le but de cette fusion est de tirer le maximum de profit de la compétence et de l'expérience administrative de toutes les filiales.

Les divergences engendrées par l'action du marché des valeurs, celle de l'économie et celle des banques représentent tout au moins un défi très intéressant. Il existe plusieurs solutions pour en tirer un profit intéressant, mais seulement les plus habiles réussiront à vaincre les tendances de la période actuelle.

Le placeur à long terme et l'homme d'affaires devront probablement prendre une voie d'évitement et attendre que l'économie et la situation mondiale soient clairement définies comme favorables. Il faudra faire appel à une grande patience.

PORT DE MONTRÉAL

En vue de l'année du centenaire de la Confédération et de la tenue de l'Expo à Montréal, la direction du port a décidé que le port enverra de toutes les couleurs allant du gris pâle au gris sable. On prévoit que ce projet sera terminé pour le début de l'Expo.

SHAWINIGAN ENGINEERING CO

La Commission de l'énergie atomique du Pakistan a choisi comme ingénieurs conseils une entreprise de Montréal, la Shawinigan Engineering Co. Ltd, pour construire la centrale nucléaire KANUPP de Karachi, au Pakistan de l'ouest.

Lafferty, Harwood & Co. Ltd.

Conseillers Financiers

Analyse et sélection de titres

pour les sociétés

et les portefeuilles privés.

1010 Beaver Hall Hill

Montréal

L'indice des valeurs boursières s'élèvera en 1967

Il est d'usage, à cette époque de l'année, de faire des pronostics économiques. Je me contenterai, toutefois, de faire le bilan des activités de l'année qui se termine et d'exposer mes vues sur ce que pourrait être, j'en ai du moins l'espoir, l'année 1967, a déclaré M. J. Thompson, président du Conseil d'administration de la Bourse de Montréal dans le bilan et les perspectives qu'il présente en cette fin d'année.

Les indices de l'activité boursière en Amérique du Nord et dans le monde occidental ont fléchi à main-

tes reprises et leur comportement est demeuré constamment irrégulier. Contrairement aux années précédentes, le marché a subi des pertes et le volume des transactions s'est affaibli; ce fléchissement général est indésirable. Le marché de New-York et particulièrement les moyennes des valeurs Dow Jones ont baissé d'environ 250 points pour atteindre un minimum de 745 en octobre après un sommet de 995 en janvier. Au cours de cette même période, l'indice des valeurs industrielles de Montréal atteignait un sommet de 171.39 points en

février et un minimum de 136.20 en octobre, soit une perte de 35 points. Depuis son point le plus bas, l'indice des valeurs industrielles de Montréal accuse une reprise de 13% mais le déclin n'a pas encore été complètement compensé. Le volume des transactions à la Bourse de Montréal a augmenté d'environ 7% par rapport à l'année précédente mais la valeur de ces transactions représente une perte d'environ 12%.

Facteurs de baisse

De nombreux facteurs économiques et politiques ont influencé le

marché. La taxe de péréquation américaine et l'état de la balance des paiements du gouvernement américain ont sensiblement ralenti le mouvement des capitaux en provenance des États-Unis. Des conditions comparables règnent au Royaume-Uni et en Europe. La politique de restriction monétaire au Canada et ailleurs paralyse l'investisseur; il ne dispose pas des mêmes sommes d'argent en raison de ces mesures qui ont nettement découragé l'investissement dans les valeurs mobilières. Les amendements à la loi des banques n'ont

pas été adoptés par le gouvernement fédéral et ce délai a entraîné une chute des valeurs bancaires. Le déclin général de l'activité boursière est également attribuable au climat politique et aux conflits qui sévissent dans le sud-est asiatique, l'Afrique et le Moyen-Orient. Il faut souligner, par contre, que ces facteurs ont toujours influencé le cours des valeurs et continueront de le faire. La faillite de l'Atlantic Acceptance et ses entreprises affiliées au début de 1966 ainsi que l'effondrement de la Prudential Finance, au cours des derniers mois de l'année, ont provoqué des remous dans les milieux financiers. Ces événements auront des répercussions qui se feront sentir partout et rendront encore plus difficile la tâche d'encourager l'investisseur canadien à placer ses fonds sur le marché domestique.

En raison de ces faillites, on réclamera des mesures plus sévères, plus efficaces, et on recommandera, sans doute, une législation uniforme dans toutes les provinces du Canada. Les gouvernements provinciaux devraient collaborer plus étroitement avec le gouvernement fédéral, mais, étant donné que le commerce des valeurs mobilières relève de la juridiction provinciale, il serait difficile d'uniformiser les lois qui le régissent. D'autre part, la situation n'étant pas la même d'une province à l'autre, on ne peut pas les assujettir, dans l'ensemble, à une même loi. Les particularités régionales exigent une législation appropriée, sans quoi on empêcherait l'expansion économique et les valeurs de nombreuses entreprises ne pourraient être admises à la cote et demeureraient hors-liste. Il appartient aux différents corps législatifs de juger de l'apport de ces mesures.

Nouveaux locaux

La Bourse de Montréal est logée depuis un peu plus d'un an dans ses nouveaux locaux, Place Victoria, et ce changement de décor a suscité beaucoup d'intérêt dans le public. Les tableaux de cotes électroniques, le système de télévision en circuit fermé et les ordinateurs fonctionnent tous de façon satisfaisante. Tout ce matériel, les programmes nouveaux qui se réaliseront bientôt et certaines améliorations techniques que l'on apporte en ce moment, assurent le service boursier le plus perfectionné et le plus efficace au monde.

Nouvelles inscriptions

Au cours de l'année 1966, on a inscrit environ 15 nouvelles valeurs à la Bourse de Montréal. Les nouvelles inscriptions augmentent en 1967. Le volume des transactions à la Bourse de Montréal a été d'environ 42,000,000 actions représentant une valeur de plus de \$860,000,000. pour l'année 1966. L'amélioration du volume, tout en étant minime, laisse prévoir des gains considérables en 1967 à la Bourse de Montréal. Grâce à nos nouvelles installations, nous pouvons mieux satisfaire l'investisseur et répondre à ses demandes de renseignements qui se font de plus en plus nombreuses. Nous disposons aussi de moyens rapides et efficaces pour transmettre à nos membres les informations boursières. Ces deux facteurs encouragent une collaboration plus étroite avec nos membres.

La hausse récente de l'impôt prélevé en raison de l'augmentation de la pension de vieillesse, pourra temporairement restreindre le volume des investissements, mais l'intérêt que suscitera Montréal dans le Canada et le monde entier m'assure que 1967 sera pour nous une année mémorable.

Rapport				RENDEMENT				SEMAINE EN COURS							
gains		Prie		1966		Dividendes		6 mois ou		6 mois ou		ferme		varia-	
taux	Bien	haut	bas	Titres	payes en	1965	1966	la dernière	la dernière	haut	bas	taux	taux	taux	taux
2.4	13.8	34	27	Crain	.60	.72	Dec	2.15	Jun	1.05	29	28 1/4	28 1/4	—	22
3.9	23.3	74	51	Credit Fon	1.75	2.00	Dec	2.22			52	52	52		1
10.0	6.4	9	5	Credit M-G	.70	.60	Dec	9.5			5	6	6		
2.5	2.5	6	6	C St L	.40	.60	Dec	2.4			11	11	11		
2.5	9.2	7 1/4	4	Crestbrook	.15	.15	Dec	.65	Sept	1.03	6	6	6		6
2.6	10.8	136	115	C Cork	3.00	2.00	Dec	10.68			119	120			
5.7	7.7	16	13	C Sil	1.50	1.50	Dec	7.82			43	43			
5.6	9.7	16	13	Crows Nest	.75	.75	Dec	1.37	Jun	.46	13	13	13	—	2
4.6	15.7	53 1/4	48 1/4	C Zell	2.00	2.20	Dec	3.03	Sept	1.52	48	49			
2.0	2.0	29 1/2	20	C Z Can	1.20	1.20	Dec	1.88	Sept	1.20	28	28			
2.5	11.8	10	8	C Z Int	.60	.60	Dec	1.35			11 1/2	11 1/4	11 1/4	—	15
2.4	5.0	30	27	Cygnus A	.10	.10	Dec	12m.20			4.30	4.10	4.30	—	3
5.1	—	7 1/8	6 1/8	—	—	—	Dec	12m.20			7 1/8	7 1/8	—		20
—	—	—	—	—	—	—	—	—			—	—	—	—	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—			—	—	—	—	—

Le marché des valeurs mobilières jouira d'un important regain de vie

Les contraintes subies par les différents secteurs d'activité de l'économie canadienne ont entraîné un ralentissement du taux de croissance économique global mais en dépit de ces facteurs, l'année 1966 passera à l'histoire comme une année de succès. Les secteurs agricole, industriel, commercial et financier ont enregistré un taux de croissance extraordinaire. Le contrat de vente de blé, pour un montant de \$800,000,000, accapara la production des deux prochaines années. L'activité économique intense, de l'Atlantique au Pacifique, a pratiquement fait disparaître le chômage qui touche actuellement moins de quatre pour cent de la main-d'œuvre disponible. Ce niveau élevé de l'emploi, la vive concurrence pour la main-d'œuvre spécialisée ainsi que les demandes des travailleurs syndiqués ont contribué à une hausse

générale des salaires qui a entraîné par la suite une hausse des prix des biens et cette montée en spirale des salaires et des prix continue malheureusement son ascension. Le malaise ressenti dans le monde du travail a particulièrement caractérisé l'économie canadienne au cours de l'année et la hausse des prix a augmenté le taux de croissance nominal du PNB.

Les investissements

Dans le secteur de la consommation, les ventes du détail se sont maintenues à un niveau favorable

tout au cours de l'année, mais il était déjà possible de percevoir vers la fin de l'année un certain ralentissement dans ce secteur principalement causé par les hausses de prix et la diminution du revenu personnel disponible des consommateurs. Le nivellement des ventes d'automobiles au pays et de d'autres biens de consommation durables explique en partie ce ralentissement. Il est intéressant de remarquer que le crédit à la consommation a atteint un palier dans les secteurs de la vente d'automobiles, des ventes de magasins à rayons, de la vente de meubles

et d'appareils ménagers et des prêts à tempérament. La fabrication d'automobiles a légèrement diminué au cours des premiers mois de 1966 et les plus importants producteurs ont maintenant ralenti sensiblement leur rythme de fabrication et mis à pied un certain nombre de travailleurs.

Notre commerce international s'est avéré meilleur au cours des neuf premiers mois de 1966. Le déficit du compte courant sur les échanges de biens et de services était de 14 pour cent inférieur à celui de 1965 qui s'élevait à \$719 millions. L'accroissement de notre

solde commercial favorable explique cette diminution du déficit du compte courant. Nos exportations de marchandises destinées à différents pays ont augmenté de \$1,203 millions au cours des neuf premiers mois de 1966 par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Les "directives" économiques et d'autres politiques restrictives formulées par le gouvernement américain dans le but d'améliorer leur balance des paiements ainsi que les restrictions sur l'entrée des capitaux

(Suite à la page 12)

L'industrie minière en tête

L'industrie minière se place bien loin à la tête de tous les autres secteurs industriels canadiens pour obtenir des devises étrangères. C'est ce qu'a déclaré récemment M. A. L. Fairly, le président de Hollinger Consolidated Gold Mines Limited, devant l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.

Il a ajouté: "Notre secteur fournit déjà plus de 30% des exportations du Canada, et il se développe à un rythme plus rapide que tous les autres. Aucun autre secteur industriel important offre, pour les dix prochaines années, des possibilités de développement aussi considérables que l'industrie minière".

Bien que très optimiste sur les possibilités de développement massif de l'industrie minière canadienne, le président de la Hollinger a prédit une vive intensification de la concurrence étrangère sur le marché international.

Dans divers pays, dont la Russie et la Chine, le secteur minier se développe à un rythme très rapide; de plus, l'Afrique, l'Australie et l'Amérique du Sud possèdent des réserves considérables de minerai de fer à haute teneur et jouissent de prix de revient inférieurs à ceux du Canada.

Quant au cuivre, dont la production joue également un rôle important dans l'économie canadienne, le Chili et divers pays africains peuvent en produire à meilleur marché que le Canada.

"Les autorités fédérales et provinciales devront", a ajouté M. Fairly, "tenir compte de cette situation quand elles établiront la répartition de la charge fiscale et fixeront leur politique à l'égard de l'industrie minière".

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTRÉAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

RENDÉMENT										SEMAINE EN COURS									
Report		1966		Dividendes		6 mois ou		6 mois ou		Report		1966		Dividendes		6 mois ou		6 mois ou	
gains	Pris/Bene	haut	bas	Titres	payes	ind	1966	1965	1966	haut	Pris/Bene	haut	bas	Titres	payes	ind	1966	1965	1966
6.5	16.7	17.5	11%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
7.5	4.9	12.5	10%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
4.9	15.8	15.8	10%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
6.7	2.4	19.5	10%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
7.1	10.3	3.0	9%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
9.6	8.4	14	9%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
3.4	16.2	19	9%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
2.9	11.0	8.5	9%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
4.2	16.6	17.5	9%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
3.8	20.3	17.4	9%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
2.8	11.0	8.5	9%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
4.7	27.0	8.8	9%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
0.2	9.4	2.1	16%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
4.5	9.1	21.5	14%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
5.4	22.7	9.4	5%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
6.1	12.1	19	13	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
16.7	14.7	9.4	5%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
5.0	4.5	11	5%	Metro S	1.30	1.30	66Jan	.99	July .20	17.5	17.4	17.5	+	3	9	2.3	10.7	11	10%
NATIONAL																			
8.2	5.2	5.4	4.00	Nabors Drill	.25	.35	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.5	7.9	7.1	5%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.8	67.9	16.5	10%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
2.9	7.2	2.9	25%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.6	11.6	22.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.6	11.8	13.5	8%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
9.5	9.8	16	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
7.2	27.5	25	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.5	9.8	27.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.1	16.1	13.5	10%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
3.9	31.5	21	11%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
2.7	19.3	14.5	8%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.2	10.0	8	6%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.3	81	74.5	10%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.3	16.7	13.5	9%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.6	18.9	27.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.8	9.8	27.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.8	9.8	27.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.6	9.8	27.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.6	18.9	27.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.8	9.8	27.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.8	9.8	27.5	15%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.1	9.6	3.00	2%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
0.8	27.5	30.5	21%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.5	10.8	8	5%	Nat Con	.20	.30	66Apr	.81	July .40	4.15	4.15	4.15	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
P-R																			
4.6	21.5	4.55	3%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.2	4.2	7.35	2.45	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.0	4.5	17.1	14	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.3	11.9	13.5	10%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
3.2	8.6	13	10%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.0	9.9	10.1	10%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.1	11.5	10.1	10%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.2	9.7	15.5	11%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.8	18.1	14.5	8%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.0	47.5	27.5	15%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.6	14.5	14.5	9%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.1	21.4	2.85	1.43	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
3.3	12.7	28.0	21%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.1	10.7	1.5	1.25	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.7	85.5	73.5	10%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.2	15.7	15.7	10%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.2	10.2	8.5	4.10	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
3.7	15.8	20.5	15%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.7	20.5	17.5	10%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
2.0	20.5	16.5	10%	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.5	20	14.5	55	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
5.9	18.5	15.5	44	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
10.5	7	3.00	A	PAC Inv	.18	.18	Nov	.10	May .10	3.3	3.3	3.3	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
8.6	10.5	16.5	13%	R&M Bear	1.20	1.20	Jan	1.30	Jan	1.30	1.30	1.30	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
1.7	17.6	5.4	3%	R&M Bear	1.20	1.20	Jan	1.30	Jan	1.30	1.30	1.30	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
4.3	4.3	4.3	2.00	Rapid Grip	.60	.60	Jan	.60	Jan	.60	.60	.60	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
7.5	9.5	9.5	7%	Rapid Grip	.60	.60	Jan	.60	Jan	.60	.60	.60	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
16.5	9.5	9.5	7%	Rapid Grip	.60	.60	Jan	.60	Jan	.60	.60	.60	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
2.0	30.4	21	12%	Reichhold	.50	.65	Jan	.75	Jan	.75	.75	.75	+	1	1	4.2	11.9	13	10%
6.6	50.5	45	12%	Reichhold	.50	.65	Jan	.75	Jan										

Pour empêcher la mort de millions d'humains dans le monde, il faut augmenter la production des aliments

"L'écart croissant entre la production des aliments et l'augmentation de la population dans le monde pose un problème de proportions gigantesques" a déclaré M. Herbert H. Lank devant la Society of Chemical Industry (section canadienne), qui lui a décerné la médaille du Canada. M. Lank est président du Conseil d'administration de Du Pont du Canada Limitée.

"Au cours des dix prochaines années" a-t-il dit, "des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants mourront de faim si nous et nos amis favorisés ne mettons pas tout en oeuvre pour leur venir en aide."

"Nous assistons" poursuit-il, "à un phénomène tout à fait nouveau. Dans le passé, les guerres, la maladie, la peste, la famine et un degré plus ou moins élevé de mobilité maintenaient un certain équilibre entre la population et ses ressource-

ces. Aujourd'hui, les taux de mortalité ont été réduits et les gens vivent plus vieux et ont plus d'enfants. Dans les pays en voie de développement, les pauvres, les illettrés et les travailleurs non spécialisés sont plus nombreux que jamais."

Approvisionnement insuffisant

"La révolution agricole la plus prodigieuse n'arriverait pas à assurer un approvisionnement suffisant à une population sans cesse croissante à un rythme variant entre deux et quatre pour cent. (Au Canada, le taux de croissance est de 1.9%, soit la moyenne mondiale approximative.) Pourtant, seuls quelques pays disposent des ressources voulues pour permettre à leur population d'augmenter, pen-

dant plus de quelques années, à un taux supérieur à un pour cent. La limitation des naissances est la seule solution à long terme à ce problème."

"Les pays où le taux de natalité est élevé, qui sont aussi les plus pauvres, ont besoin de l'aide d'au moins 2,000 spécialistes en planning familial en vue d'assurer chez eux la diffusion de connaissances médicales, techniques et administratives. On compte aujourd'hui moins de 100 spécialistes en ce domaine."

M. Lank fit en outre observer qu'avant la deuxième guerre mondiale, les pays qui sont aujourd'hui pauvres en denrées alimentaires exportaient chaque année 11 millions de tonnes métriques de maïs, de blé, de riz et d'autres céréales. Depuis 1948, année où la croissance de la population commença à s'accroître, cette tendance s'est inversée. En 1964, les pays autrefois exportateurs ont importé 25 millions de tonnes d'aliments.

"D'ici 1975, il faudra augmenter la production annuelle de grains d'au moins 120 millions de tonnes pour alimenter la population mondiale. D'ici 1985, ce chiffre passera à 275 millions de tonnes. Avec la disparition des excédents de grains des pays fortunés, les pays en voie de développement devront cultiver eux-mêmes une bonne part de cette denrée. Les importations massives d'aliments (lorsqu'ils sont disponibles) par les pays affamés ne font que remettre à plus tard l'inévitable et peut-être même aggravent-ils la crise éventuelle."

"Toutefois, indépendamment des besoins et du désir de venir en aide aux pays défavorisés, le transport et la manutention des denrées alimentaires posent un problème bien concret: celui de livrer la quantité voulue au bon endroit et au bon moment."

Le rendement

"Pour accroître de manière substantielle la production mondiale d'aliments, il faut d'abord augmenter le rendement des terres déjà cultivées" ajoute M. Lank. "La production mondiale pourrait s'accroître immédiatement de 50%, et, dans certains cas, pourrait même doubler si l'on faisait, simplement, meilleur usage des engrais et des légumes en vue d'enrichir le sol."

M. Lank affirma d'autre part, que nous avons lieu de nous réjouir en cours du programme d'aide du Canada aux pays étrangers. "On s'attend à ce que les dépenses effectuées par le Canada à ce poste augmentent de 300 millions de dollars par an à 500 millions, c'est-à-dire environ un pour cent de notre produit national brut, chiffre considéré convenable par les Nations Unies."

"Si d'une part nous endossons cette responsabilité accrue parce que c'est un geste humanitaire qui s'impose, elle constitue d'autre part un placement rentable. La majeure partie de cet appoint financier est en effet dépensée ici même au Canada. De plus, les pays en voie de développement sont, en puissance, le plus important marché du monde, une nouvelle frontière économique. Nous devons cependant tenir compte tant de nos limitations que de nos moyens d'action. Il nous sera possible d'aider les autres dans la mesure où notre propre économie et nos structures politiques seront saines et vigoureuses."

MINES ET PÉTROLES

	Ventes (OO)	Hour	1966	Hour	1965	Hour	1964	Hour	1963	Hour	1962	Hour	1961	Hour	1960	Hour	1959	Hour	1958	Hour	1957	Hour	1956	Hour	1955	Hour	1954	Hour	1953	Hour	1952	Hour	1951	Hour	1950	Hour	1949	Hour	1948	Hour	1947	Hour	1946	Hour	1945	Hour	1944	Hour	1943	Hour	1942	Hour	1941	Hour	1940	Hour	1939	Hour	1938	Hour	1937	Hour	1936	Hour	1935	Hour	1934	Hour	1933	Hour	1932	Hour	1931	Hour	1930	Hour	1929	Hour	1928	Hour	1927	Hour	1926	Hour	1925	Hour	1924	Hour	1923	Hour	1922	Hour	1921	Hour	1920	Hour	1919	Hour	1918	Hour	1917	Hour	1916	Hour	1915	Hour	1914	Hour	1913	Hour	1912	Hour	1911	Hour	1910	Hour	1909	Hour	1908	Hour	1907	Hour	1906	Hour	1905	Hour	1904	Hour	1903	Hour	1902	Hour	1901	Hour	1900	Hour	1899	Hour	1898	Hour	1897	Hour	1896	Hour	1895	Hour	1894	Hour	1893	Hour	1892	Hour	1891	Hour	1890	Hour	1889	Hour	1888	Hour	1887	Hour	1886	Hour	1885	Hour	1884	Hour	1883	Hour	1882	Hour	1881	Hour	1880	Hour	1879	Hour	1878	Hour	1877	Hour	1876	Hour	1875	Hour	1874	Hour	1873	Hour	1872	Hour	1871	Hour	1870	Hour	1869	Hour	1868	Hour	1867	Hour	1866	Hour	1865	Hour	1864	Hour	1863	Hour	1862	Hour	1861	Hour	1860	Hour	1859	Hour	1858	Hour	1857	Hour	1856	Hour	1855	Hour	1854	Hour	1853	Hour	1852	Hour	1851	Hour	1850	Hour	1849	Hour	1848	Hour	1847	Hour	1846	Hour	1845	Hour	1844	Hour	1843	Hour	1842	Hour	1841	Hour	1840	Hour	1839	Hour	1838	Hour	1837	Hour	1836	Hour	1835	Hour	1834	Hour	1833	Hour	1832	Hour	1831	Hour	1830	Hour	1829	Hour	1828	Hour	1827	Hour	1826	Hour	1825	Hour	1824	Hour	1823	Hour	1822	Hour	1821	Hour	1820	Hour	1819	Hour	1818	Hour	1817	Hour	1816	Hour	1815	Hour	1814	Hour	1813	Hour	1812	Hour	1811	Hour	1810	Hour	1809	Hour	1808	Hour	1807	Hour	1806	Hour	1805	Hour	1804	Hour	1803	Hour	1802	Hour	1801	Hour	1800	Hour	1799	Hour	1798	Hour	1797	Hour	1796	Hour	1795	Hour	1794	Hour	1793	Hour	1792	Hour	1791	Hour	1790	Hour	1789	Hour	1788	Hour	1787	Hour	1786	Hour	1785	Hour	1784	Hour	1783	Hour	1782	Hour	1781	Hour	1780	Hour	1779	Hour	1778	Hour	1777	Hour	1776	Hour	1775	Hour	1774	Hour	1773	Hour	1772	Hour	1771	Hour	1770	Hour	1769	Hour	1768	Hour	1767	Hour	1766	Hour	1765	Hour	1764	Hour	1763	Hour	1762	Hour	1761	Hour	1760	Hour	1759	Hour	1758	Hour	1757	Hour	1756	Hour	1755	Hour	1754	Hour	1753	Hour	1752	Hour	1751	Hour	1750	Hour	1749	Hour	1748	Hour	1747	Hour	1746	Hour	1745	Hour	1744	Hour	1743	Hour	1742	Hour	1741	Hour	1740	Hour	1739	Hour	1738	Hour	1737	Hour	1736	Hour	1735	Hour	1734	Hour	1733	Hour	1732	Hour	1731	Hour	1730	Hour	1729	Hour	1728	Hour	1727	Hour	1726	Hour	1725	Hour	1724	Hour	1723	Hour	1722	Hour	1721	Hour	1720	Hour	1719	Hour	1718	Hour	1717	Hour	1716	Hour	1715	Hour	1714	Hour	1713	Hour	1712	Hour	1711	Hour	1710	Hour	1709	Hour	1708	Hour	1707	Hour	1706	Hour	1705	Hour	1704	Hour	1703	Hour	1702	Hour	1701	Hour	1700	Hour	1699	Hour	1698	Hour	1697	Hour	1696	Hour	1695	Hour	1694	Hour	1693	Hour	1692	Hour	1691	Hour	1690	Hour	1689	Hour	1688	Hour	1687	Hour	1686	Hour	1685	Hour	1684	Hour	1683	Hour	1682	Hour	1681	Hour	1680	Hour	1679	Hour	1678	Hour	1677	Hour	1676	Hour	1675	Hour	1674	Hour	1673	Hour	1672	Hour	1671	Hour	1670	Hour	1669	Hour	1668	Hour	1667	Hour	1666	Hour	1665	Hour	1664	Hour	1663	Hour	1662	Hour	1661	Hour	1660	Hour	1659	Hour	1658	Hour	1657	Hour	1656	Hour	1655	Hour	1654	Hour	1653	Hour	1652	Hour	1651	Hour	1650	Hour	1649	Hour	1648	Hour	1647	Hour	1646	Hour	1645	Hour	1644	Hour	1643	Hour	1642	Hour	1641	Hour	1640	Hour	1639	Hour	1638	Hour	1637	Hour	1636	Hour	1635	Hour	1634	Hour	1633	Hour	1632	Hour	1631	Hour	1630	Hour	1629	Hour	1628	Hour	1627	Hour	1626	Hour	1625	Hour	1624	Hour	1623	Hour	1622	Hour	1621	Hour	1620	Hour	1619	Hour	1618	Hour	1617	Hour	1616	Hour	1615	Hour	1614	Hour	1613	Hour	1612	Hour	1611	Hour	1610	Hour	1609	Hour	1608	Hour	1607	Hour	1606	Hour	1605	Hour	1604	Hour	1603	Hour	1602	Hour	1601	Hour	1600	Hour	1599	Hour	1598	Hour	1597	Hour	1596	Hour	1595	Hour	1594	Hour	1593	Hour	1592	Hour	1591	Hour	1590	Hour	1589	Hour	1588	Hour	1587	Hour	1586	Hour	1585	Hour	1584	Hour	1583	Hour	1582	Hour	1581	Hour	1580	Hour	1579	Hour	1578	Hour	1577	Hour	1576	Hour	1575	Hour	1574	Hour	1573	Hour	1572	Hour	1571	Hour	1570	Hour	1569	Hour	1568	Hour	1567	Hour	1566	Hour	1565	Hour	1564	Hour	1563	Hour	1562	Hour	1561	Hour	1560	Hour	1559	Hour	1558	Hour	1557	Hour	1556	Hour	1555	Hour	1554	Hour	1553	Hour	1552	Hour	1551	Hour	1550	Hour	1549	Hour	1548	Hour	1547	Hour	1546	Hour	1545	Hour	1544	Hour	1543	Hour	1542	Hour	1541	Hour	1540	Hour	1539	Hour	1538	Hour	1537	Hour	1536	Hour	1535	Hour	1534	Hour	1533	Hour	1532	Hour	1531	Hour	1530	Hour	1529	Hour	1528	Hour	1527	Hour	1526	Hour	1525	Hour	1524	Hour	1523	Hour	1522	Hour	1521	Hour	1520	Hour	1519	Hour	1518	Hour	1517	Hour	1516	Hour	1515	Hour	1514	Hour	1513	Hour	1512	Hour	1511	Hour	1510	Hour	1509	Hour	1508	Hour	1507	Hour	1506	Hour	1505	Hour	1504	Hour	1503	Hour	1502	Hour	1501	Hour	1500	Hour	1499	Hour	1498	Hour	1497	Hour	1496	Hour	1495	Hour	1494	Hour	1493	Hour	1492	Hour	1491	Hour	1490	Hour	1489	Hour	1488	Hour	1487	Hour	1486	Hour	1485	Hour	1484	Hour	1483	Hour	1482	Hour	1481	Hour	1480	Hour	1479	Hour	1478	Hour	1477	Hour	1476	Hour	1475	Hour	1474	Hour	1473	Hour	1472	Hour	1471	Hour	1470	Hour	1469	Hour	1468	Hour	1467	Hour	1466	Hour	1465	Hour	1464	Hour	1463	Hour	1462	Hour	1461	Hour	1460	Hour	1459	Hour	1458	Hour	1457	Hour	1456	Hour	1455	Hour	1454	Hour	1453	Hour	1452	Hour	1451	Hour	1450	Hour	1449	Hour	1448	Hour	1447	Hour	1446	Hour	1445	Hour	1444	Hour	1443	Hour	1442	Hour	1441	Hour	1440	Hour	1439	Hour	1438	Hour	1437	Hour	1436	Hour	1435	Hour	1434	Hour	1433	Hour	1432	Hour	1431	Hour	1430	Hour	1429	Hour	1428	Hour	1427	Hour	1426	Hour	1425	Hour	1424	Hour	1423	Hour	1422	Hour	1421	Hour	1420	Hour	1419	Hour	1418	Hour	1417	Hour	1416	Hour	1415	Hour	1414	Hour	1413	Hour	1412	Hour	1411	Hour	1410	Hour	1409	Hour	1408	Hour	1407	Hour	1406	Hour	1405	Hour	1404	Hour	1403	Hour	1402	Hour	1401	Hour	1400	Hour	1399	Hour	1398	Hour	1397	Hour	1396	Hour	1395	Hour	1394	Hour	1393	Hour	1392	Hour	1391	Hour	1390	Hour	1389	Hour	1388	Hour	1387	Hour	1386	Hour	1385	Hour	1384	Hour	1383	Hour	1382	Hour	1381	Hour	1380	Hour	1379	Hour	1378	Hour	1377	Hour	1376	Hour	1375	Hour	1374	Hour	1373	Hour	1372	Hour	1371	Hour	1370	Hour	1369	Hour	1368	Hour	1367	Hour	1366	Hour	1365	Hour	1364	Hour	1363	Hour	1362	Hour	1361	Hour	1360	Hour	1359	Hour	1358	Hour	1357	Hour	1356	Hour	1355	Hour	1354	Hour	1353	Hour	1352	Hour	1351	Hour	1350	Hour	1349	Hour	1348	Hour	1347	Hour	1346	Hour	1345	Hour	1344	Hour	1343	Hour	1342	Hour	1341	Hour	1340	Hour	1339	Hour	1338	Hour	1337	Hour	1336	Hour	1335	Hour	1334	Hour	1333	Hour	1332	Hour	1331	Hour	1330	Hour	1329	Hour	1328	Hour	1327	Hour	1326	Hour	1325	Hour	1324	Hour	1323	Hour	1322	Hour	1321	Hour	1320	Hour	1319	Hour	1318	Hour	1317	Hour	1316	Hour	1315	Hour	1314	Hour	1313	Hour	1312	Hour	1311	Hour	1310	Hour	1309	Hour	1308	Hour	1307	Hour	1306	Hour	1305	Hour	1304	Hour	1303	Hour	1302	Hour	1301	Hour	1300	Hour	1299	Hour	1298	Hour	1297	Hour	1296	Hour	1295	Hour	1294	Hour	1293	Hour	1292	Hour	1291	Hour	1290	Hour	1289	Hour	1288	Hour	1287	Hour	1286	Hour	1285	Hour	1284	Hour	1283	Hour	1282	Hour	1281	Hour	1280	Hour	1279	Hour	1278	Hour	1277	Hour	1276	Hour	1275	Hour	1274	Hour	1273	Hour	1272	Hour	1271	Hour	1270	Hour	1269	Hour	1268	Hour	1267	Hour	1266	Hour	1265	Hour	1264	Hour	1263	Hour	1262	Hour	1261	Hour	1260	Hour	1259	Hour	1258	Hour	1257	Hour	1256	Hour	1255	Hour	1254	Hour	1253	Hour	1252	Hour	1251	Hour	1250	Hour	1249	Hour	1248	Hour	1247	Hour	1246	Hour	1245	Hour	1244	Hour	1243	Hour	1242	Hour	1241	Hour	1240	Hour	1239	Hour	1238	Hour	1237	Hour	1236	Hour	1235	Hour	1234	Hour	1233	Hour	1232	Hour	1231	Hour	1230	Hour	1229	Hour	1228	Hour	1227	Hour	1226	Hour	1225	Hour	1224	Hour	1223	Hour	1222	Hour	1221	Hour	1220	Hour	1219	Hour	1218	Hour	1217	Hour	1216	Hour	1215	Hour	1214	Hour	1213	Hour	1212	Hour	1211	Hour	1210	Hour	1209	Hour	1208	Hour	1207	Hour	1206	Hour	1205	Hour	1204	Hour	1203	Hour	1202	Hour	1201	Hour	1200	Hour	1199	Hour	1198	Hour	1197	Hour	1196	Hour	1195	Hour	1194	Hour	1193	Hour	1192	Hour	1191	Hour	1190	Hour	1189	Hour	1188	Hour	1187	Hour	1186	Hour	1185	Hour	1184	Hour	1183	Hour	1182	Hour	1181	Hour	1180	Hour	1179	Hour	1178	Hour	1177	Hour	1176	Hour	1175	Hour	1174	Hour	1173	Hour	1172	Hour	1171	Hour	1170	Hour	1169	Hour	1168	Hour	1167	Hour	1166	Hour	1165	Hour	1164	Hour	1163	Hour	1162	Hour	1161	Hour	1160	Hour	1159	Hour	1158	Hour	1157	Hour	1156	Hour	1155	Hour	1154	Hour	1153	Hour	1152	Hour	1151	Hour	1150	Hour	1149	Hour	1148	Hour	1147	Hour	1146	Hour	1145	Hour	1144	Hour	1143	Hour
--	----------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

BILAN
DE
1966

LES AFFAIRES

NUMÉRO SPÉCIAL

DATE DE PUBLICATION: 23 JANVIER 1967

DATE DE FERMETURE: 13 JANVIER 1967

PERSPECTIVES
POUR
1967

Revue annuelle de l'économie canadienne traitant des activités financières industrielles et commerciales

PLAN GÉNÉRAL DE RÉDACTION

Brefs rapports, analyses et commentaires sur les industries opérant dans les secteurs suivants:

- a) Banques, finance et assurances
- b) Pâtes et Papiers
- c) Mines
- d) Transports et Communications
- e) Chimiques et Pétrochimiques
- f) Aliments et Breuvages
- g) Brasseries et Distilleries
- h) Fer et Acier
- i) Automobile et industries connexes
- j) Construction
- k) Textiles
- l) Electronique

TIRAGE: Analyse du tirage payé au 21 novembre 1966

1.—Manufacturiers	1,860
2.—Distributeurs	3,816
3.—Entreprises de service	3,156
4.—Banques	760
5.—Courtiers en valeurs	131
6.—Gouvernements	360
7.—Assurance	940
8.—Trusts et compagnies de finance	621
9.—Professionnels	2,221
10.—Divers	2,610
11.—Non classés par industries ou entreprises	325
Total: Abonnements payés	16,800
Total: spécimen et renouvellement en retard	2,100
Tirage total	18,900

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

MONTRÉAL
Claude Coupal, B.Sc. Comm.,
Directeur de la publicité
Claude Martin,
Représentant publicitaire
635 est, Henri-Bourassa
Montréal, P.Q.
Tél.: 381-1888

TORONTO
John Sears,
11 Yorkville Ave.,
suite 708
Toronto 5, Ont.
Tél.: 922-0524

PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE À PLUS DE 19,000 CLIENTS ACTUELS OU ÉVENTUELS

TARIFS PUBLICITAIRES

1 page (1,000 lignes agates).....	\$650.00
3/4 page (750 lignes agates).....	487.50
1/2 page (500 lignes agates).....	325.00
1/4 page (250 lignes agates).....	162.50
1/8 page (125 lignes agates).....	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates).....	40.60
Carte d'affaire (2 col. x 2" haut).....	34.40

DÉTAILS TECHNIQUES

Matière à lire.....	10" x 14 1/4"
Format rogné.....	11 1/2 x 15 1/2
Nombre de colonnes.....	5
Largeur de la colonne.....	1 7/8
Longueur de la colonne.....	14 1/4 (200 lignes)
Superficie totale de la page.....	1000 lignes
Demi-ton.....	100-120
Imprimé par procédé OFFSET	

Contrat publicitaire

Date

Les Affaires

635 est, Henri-Bourassa, Montréal, P. Qué.
62 Richmond St., W., Toronto, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver lignes agates d'espace pour votre numéro spécial BILAN DE 1966 — PERSPECTIVES POUR 1967 qui sera publié le 23 janvier 1967. (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 13 janvier 1967).

Nous acceptons de déboursier la somme de \$..... sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise

Autorisé par

Poste occupé dans l'entremise

Adresse

Accord coréen

La signature d'un accord de commerce canado-coréen a marqué la visite du Dr. Tong Won Lee, ministre des affaires étrangères de la République de Corée. Ce traité, d'une durée de trois ans, renouvelable à moins d'un préavis de 90 jours de la part d'une des parties, accorde le statut de la nation la plus favorisée entre les deux pays. Il a été signé par MM. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures et Robert M. Winters, ministre du Commerce, et pour la République de Corée par le Dr. Tong Won Lee, ministre des affaires étrangères et M. Sun Yup Paik, ambassadeur à Ottawa.

(Suite de la page 10)

Le marché...

étrangers sur les marchés du Royaume-Uni et de d'autres pays européens ont aussi aggravé notre position déficitaire.

Les prix des actions sur les bourses canadiennes et américaines ont baissé tout au cours de l'année. Les marchés canadiens et américains ont tous deux connu un sursaut d'énergie au cours des deux derniers mois mais cette hausse de dernière heure n'a pas réussi à contrecarrer les baisses enregistrées au cours de l'année. Les cours extrêmes de l'indice industriel de la Bourse de Montréal, composé de 65 valeurs différentes, ont atteint 171.39 et 136.20 le 15 février 1966 et le 7 octobre 1966 respectivement. L'indice fluctue actuellement autour d'un niveau de 147.51, soit 11.3 point au-dessus du niveau inférieur de l'année et environ 24 points en-dessous de son niveau supérieur atteint en février dernier.

Les restrictions monétaires et fiscales imposées par les autorités fédérales ont de toute évidence freiné l'élan de l'économie et par là même empêché la réalisation de son potentiel total. Le ralentissement économique qui devrait normalement inciter les autorités fédérales à détendre leurs politiques restrictives en 1967 semble avoir déjà atteint le seuil de notre porte.

Un climat économique et politique favorables prévaudront, à mon avis, au cours de l'année 1967. Un relâchement des politiques monétaires et fiscales restrictives permettrait sans aucun doute une activité économique plus intense. La recherche et les découvertes récentes de pétrole dans la région du lac Rainbow, le harnachement des chutes Churchill ainsi que l'exploitation de d'autres richesses attireront du capital et entraîneront la mise sur pied de nouvelles industries. Ces développements m'incitent donc à l'optimisme.

Les secteurs de la construction domiciliaire en particulier et de l'industrie de la construction en général jouiront d'un regain de vie grâce à l'injection de nouveaux capitaux dans le système monétaire. Le loyer de l'argent est moins élevé et il est à souhaiter que les travailleurs, après avoir signé récemment des conventions collectives favorables, contribueront à un accroissement de la production et entraîneront par là même une hausse réelle du PNB au cours de 1967.

Grâce à cette perspective de consolidation économique et à une structure de base saine, pivots d'une activité économique plus intense prévue pour 1967, le marché des valeurs boursières jouira d'un important regain de vie. Nous assisterons à l'expansion de plusieurs industries et à la consolidation de d'autres. Cette consolidation entraînera une concurrence plus vive pour l'obtention des marchés disponibles et accélérera la croissance d'entreprises individuelles. Je ne puis m'empêcher de croire que des réalisations majeures sont déjà au seuil de notre porte et les fêtes du Centenaire, témoignage de notre premier siècle d'existence et point de départ de notre deuxième, contribueront certainement à leur avènement.